



RAPPORT ANNUEL 2016



MICROBAT

allbatteries

PRORISK

SOMMAIRE

1. INFORMATIONS BOURSIERES.....	6
2. PANORAMA 2016.....	7
3. GOUVERNANCE.....	8
3.1 Le fonctionnement.....	8
3.1.1 Organigramme Juridique et périmètre de consolidation VDI GROUP.....	8
3.1.2 Relations mères - filiales	8
3.1.3 Code de Gouvernement d'Entreprise.....	8
3.1.4 Le Conseil d'Administration au 31/12/2016.....	11
3.1.5 Nomination et missions du Président du Conseil d'Administration	13
3.1.6 Administrateurs indépendants	14
3.1.7 Accès à l'information des administrateurs.....	14
3.1.8 Règlement intérieur	14
3.1.9 Conseils d'Administration tenus en 2016.....	14
3.1.10 Conventions.....	14
3.1.11 Intérêts des dirigeants.....	14
3.2 Les comités mis en place par le Conseil d'Administration.....	15
3.2.1 Comité d'Audit, comité des rémunérations et comité de sélection et de nomination	15
3.2.2 Comité Exécutif.....	15
3.3 Rémunération des mandataires sociaux, administrateurs et autres dirigeants.....	15
3.3.1 Tableau de synthèse des rémunérations et des options attribuées aux mandataires sociaux.....	15
3.3.2 Jetons de présence	15
3.3.3 Options de souscription & d'achat d'actions attribuées durant l'exercice à chaque mandataire social	16
3.3.4 Options de souscription ou d'achat d'actions levées durant l'exercice par chaque mandataire social	16
3.3.5 Actions de performance attribuées durant l'exercice à chaque mandataire social.....	16
3.3.6 Actions de performance devenues disponibles durant l'exercice pour chaque mandataire social	16
3.3.7 Précisions complémentaires relatives aux rémunérations des mandataires sociaux	16
4. LA DEMARCHE RSE CHEZ VDI GROUP.....	17
4.1 Responsabilité environnementale	18
4.1.1 Politique Générale en matière environnementale	18
4.1.2 Conformité avec les lois et réglementations	18
4.1.3 Certification ISO 14001.....	18
4.1.4 Objectifs environnementaux assignés à nos filiales étrangères	18
4.1.5 Détail des indicateurs de performance environnementale	18
4.2 Responsabilité Sociale.....	21
4.2.1 Evolution des ressources humaines	21
4.2.2 Organisation du travail	22

4.2.3	Relation sociales	22
4.2.4	Santé et Sécurité des hommes au travail.....	23
4.2.5	Formation	24
4.2.6	Egalité de traitement.....	24
4.3	Engagement Sociétaux en faveur du développement durable.....	24
4.3.1	Impact territorial, économique et social de l'activité de la société.....	24
4.3.2	Partenariat et mécénat.....	24
4.3.3	Relation fournisseur.....	24
4.3.4	Engagement du groupe sur les droits de l'Homme, l'organisation internationale du travail (OIT) et l'adhésion au pacte mondial de l'Organisation des Nations Unies.....	25
4.4	Durabilité Economique et Transparence Financière.....	25
4.4.1	Gouvernance d'entreprises	25
4.4.2	Durabilité économique	25
4.4.3	Transparence financière.....	25
4.5	Qualité et satisfaction Client.....	26
4.5.1	Certification ISO 9001.....	26
4.5.2	Démarche Qualité.....	26
5.	ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31/12/2016	27
5.1	Bilan consolidé	27
5.2	Compte de résultat consolidé.....	28
5.3	Tableau de flux de trésorerie consolidé.....	29
5.4	Tableau des soldes intermédiaires de gestion	30
6.	PRINCIPES COMPTABLES ET NOTES ANNEXES.....	31
6.1	Périmètre de consolidation	31
6.2	Faits caractéristiques.....	32
6.3	Dividendes.....	32
6.4	Actions propres.....	32
6.5	Principes Comptables et méthodes d'évaluation	32
6.6	Permanence des méthodes	33
6.7	Ecarts d'acquisition	33
6.8	Ecarts de conversion	33
6.9	Immobilisations incorporelles	34
6.10	Immobilisations corporelles.....	34
6.11	Immobilisations financières.....	34
6.12	Stocks	34
6.13	Clients et autres Créances	34
6.14	Disponibilités et valeurs mobilières de placement.....	34
6.15	Imposition différée	34
6.16	Engagement en matière de retraite.....	35

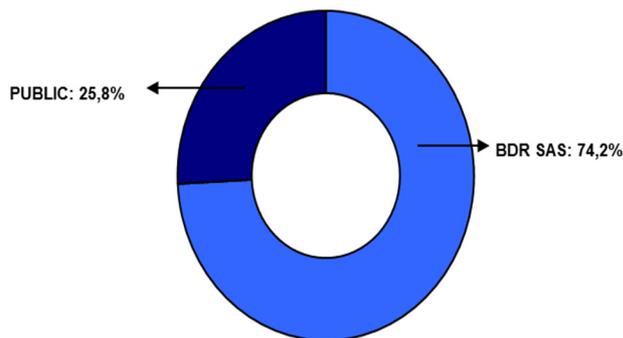
7. PRINCIPAUX POSTES DU BILAN.....	36
7.1 Immobilisations incorporelles	36
7.2 Immobilisations corporelles.....	37
7.3 Immobilisations financières.....	38
7.4 Participation mise en équivalence	38
7.5 Stocks	39
7.6 Créances	39
7.7 Provisions	40
7.8 Variation des capitaux propres consolidés.....	40
7.9 Passage du résultat social au résultat consolidé.....	41
7.10 Emprunts et dettes financières	41
7.11 Autres dettes et comptes de régularisation.....	41
8. PRINCIPAUX POSTES DU COMPTE DE RESULTAT	42
8.1 Chiffre d'affaires	42
8.2 Ventilation des effectifs et charges de personnel.....	43
8.3 Dotations aux amortissements et aux provisions	43
8.4 Résultat d'exploitation.....	44
8.5 Résultat financier	44
8.6 Résultat exceptionnel.....	44
8.7 Impôts sur les sociétés	45
8.8 Rémunérations des dirigeants	45
8.9 Evénements postérieur à la clôture	45
8.10 Engagements hors bilan.....	46
8.11 Transactions entre les parties liées	46
8.12 Honoraires des contrôleurs légaux.....	46
9. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES 2016	47
10. COMPTES ANNUELS SOCIAUX RELATIFS A L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2016	49
10.1 Actif.....	49
10.2 Passif	50
10.3 Compte de résultat	51
10.4 Annexes aux comptes sociaux	53
10.4.1 Règles et méthodes comptables.....	53
10.5 Informations relatives au bilan	57
10.5.1 Immobilisations.....	57
10.5.2 Amortissements.....	58
10.5.3 Provisions.....	58
10.5.4 Etat des créances et des dettes à la clôture de l'exercice.....	59

10.5.5	Fonds commercial	60
10.5.6	Produits à recevoir.....	60
10.5.7	Charges à payer.....	60
10.5.8	Charges et produits constatés d'avance	60
10.5.9	Composition du capital social	61
10.6	Informations relatives au compte de résultat	62
10.6.1	Ventilation du chiffre d'affaires	62
10.7	Autres informations	63
10.7.1	Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	63
10.7.2	Accroissement et allègement de la dette future d'impôt	63
10.7.3	Engagements financiers.....	64
10.7.4	Effectif moyen.....	65
10.7.5	Rémunération des dirigeants	65
10.7.6	Projet d'affectation du résultat	65
10.7.7	Liste des filiales et participations	66
10.7.8	Tableau des variations des capitaux propres	67
11.	RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS...	68
12.	RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES	70
13.	RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	71
14.	PROJET DE RESOLUTIONS	94
15.	RESPONSABLE DU RAPPORT ANNUEL.....	97

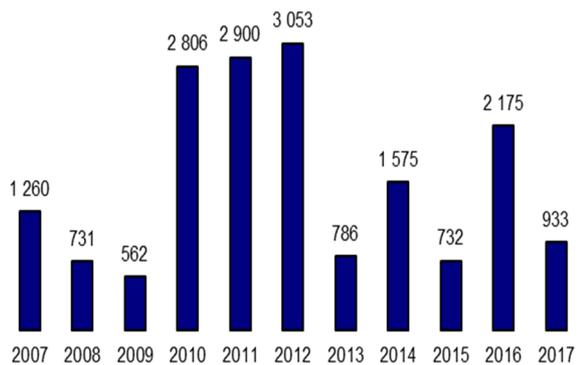
1. Informations boursières

Date d'introduction	22/01/2007
Prix d'introduction	5,60 €
Cours au 31/12/2016	5,40 €
Cours le plus haut sur 2016	6,37 €
Cours le plus bas sur 2016	4,50 €
Capitalisation boursière au 31/12/2016	25 008 750 €
Nombre de titres	4 875 000
Nombre de titres au flottant	1 068 675
Flottant au 31/12/2016	21,9%
Capital au 31/12/2016	2 973 750 €
Nominal	0,61 €
Code ISIN	FR0010337865
Code Reuters	ALVDIPA
Marché	Alternext
Type de cotation	Continue
Listing sponsor	Crédit du Nord
Contrat de liquidité	Gilbert Dupont

Actionnariat au 31/12/2016



Nombre de titres échangés (moyenne journalière)



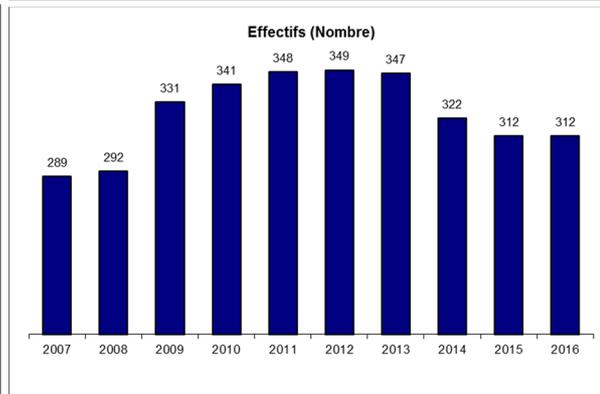
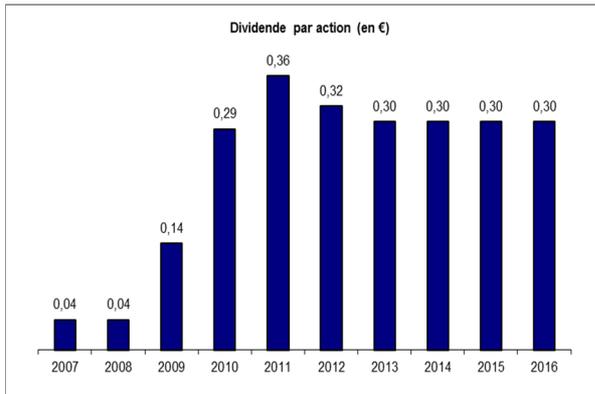
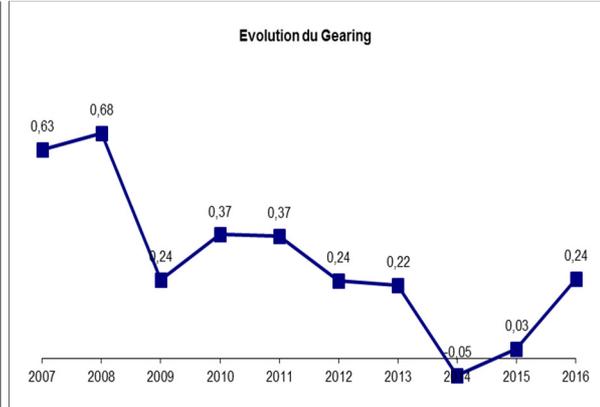
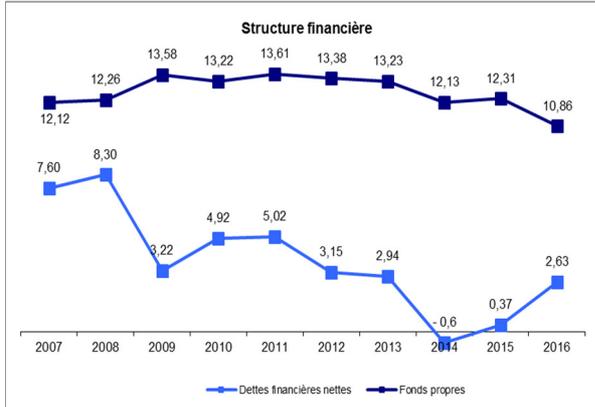
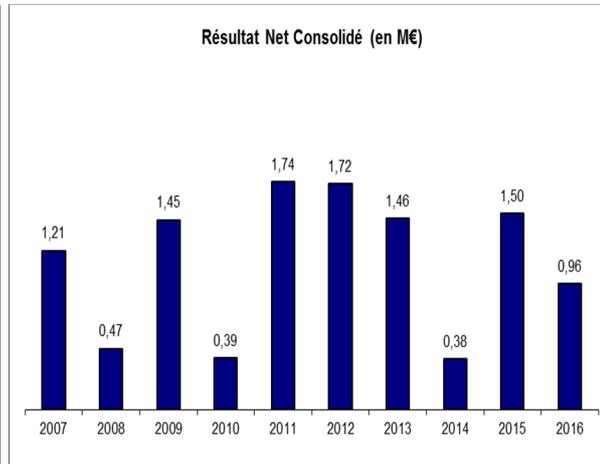
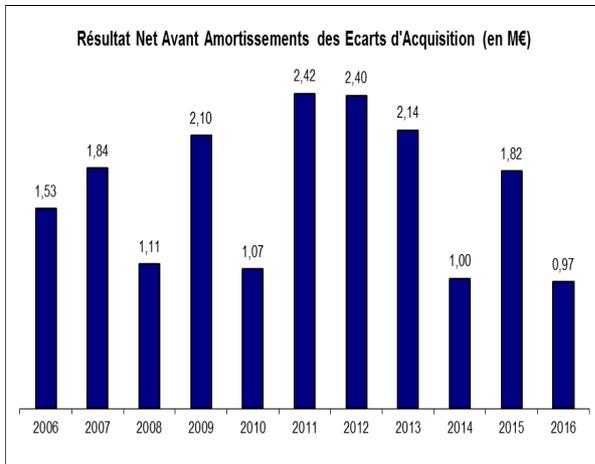
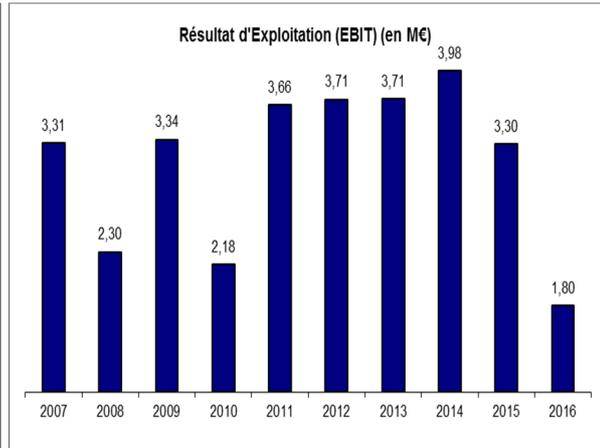
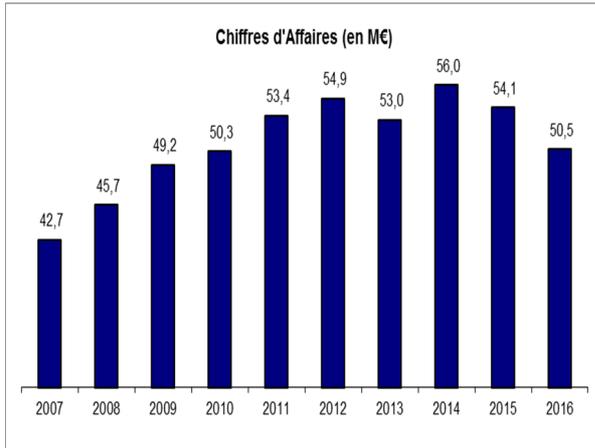
Evolution du cours de bourse (€) depuis l'introduction



Rendement l'action	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016 (p)
Dividende par action	0,04	0,14	0,29	0,36	0,32	0,30	0,30	0,30	0,30
Cours de l'action au 31 décembre	1,99	1,9	2,39	2,96	4,28	4,31	6,62	6,52	5,4
Rendement de l'action	2,0%	7,4%	12,1%	12,2%	7,5%	7,0%	4,5%	4,6%	5,6%

(p) proposé à l'Assemblée Générale du 19 mai 2017

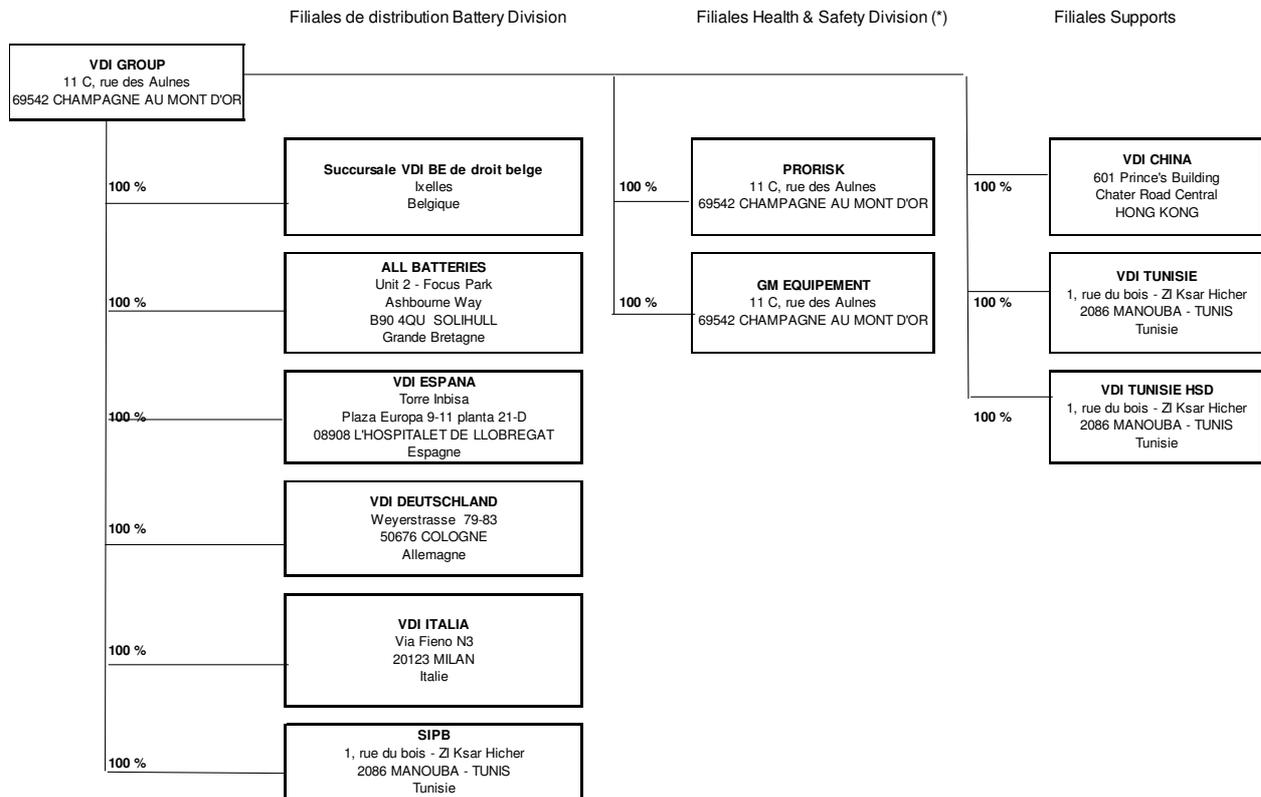
2. Panorama 2016



3. Gouvernance

3.1 Le fonctionnement

3.1.1 Organigramme Juridique et périmètre de consolidation VDI GROUP



(*) Les filiales Health & Safety Division, PRORISK et GM EQUIPEMENT ont été cédés le 31/01/2017

3.1.2 Relations mères - filiales

VDI GROUP SA est la holding du Groupe VDI GROUP. VDI GROUP SA facture des prestations d'animation et des prestations techniques à ses filiales. Elle perçoit des dividendes de ses filiales Allbatteries UK, PRORISK et GM EQUIPEMENT.

VDI GROUP SA gère la trésorerie du Groupe. A ce titre, VDI GROUP SA est amenée à facturer à ses filiales des charges financières et de même, ses filiales sont amenées à lui en facturer.

VDI GROUP SA est société-tête du Groupe dans le cadre d'une convention d'intégration fiscale (régime prévu aux articles 223A et suivants du CGI) avec les filiales situées en France (PRORISK et GM EQUIPEMENT). A ce titre, elle comptabilise dans son résultat les économies d'impôts et les charges supplémentaires éventuelles provenant de l'intégration fiscale et assure le règlement des impôts. En cas de déficit des filiales, celles-ci reçoivent de VDI GROUP SA une allocation égale à l'économie d'impôt (voir rapport spécial).

3.1.3 Code de Gouvernement d'Entreprise

Les sociétés cotées sur Alternext n'ont pas l'obligation de fixer des règles complémentaires à celles prévues par la loi en matière de gouvernement d'entreprise. Cependant les sociétés cotées sur Alternext peuvent se référer à un code élaboré par des organisations représentatives de manière volontaire. C'est le cas de VDI GROUP SA qui a choisi de se référer volontairement au Code de Gouvernement d'Entreprise pour les Valeurs Moyennes et Petites de Middlednext disponible sur le site middlenext.com.

Code de Gouvernement d'Entreprise pour les Valeurs Moyennes et Petites de Middenext

OBJET	Contenu de la recommandation	Position VDI GROUP
R1 : cumul contrat de travail et mandat social	Il est recommandé que le conseil d'administration, dans le respect de la réglementation, apprécie l'opportunité d'autoriser ou non le cumul du contrat de travail avec un mandat social de président, PDG, DG, président du directoire et gérant. Le rapport à l'assemblée en expose les raisons de façon circonstanciée.	Cette question est traitée au paragraphe « Rémunération des dirigeants mandataires sociaux » du rapport de gestion 2016. Le Conseil d'Administration a pu échanger sur cette question au moment de la prise de fonctions des personnes concernées.
R2 : définition et transparence de la rémunération des dirigeants mandataires sociaux	Il est recommandé que le conseil d'administration, détermine le niveau de rémunération de ses dirigeants ainsi que l'information communiquée à ce propos, conformément aux exigences légales et réglementaires en se fondant sur les principes d'exhaustivité, d'équilibre, de benchmark, de cohérence, de lisibilité, de mesure et de transparence.	Cette question est traitée au paragraphe « Rémunération des dirigeants mandataires sociaux » du rapport de gestion 2016. Le Conseil d'Administration a pu échanger sur cette question au moment de la prise de fonctions des personnes concernées.
R3 : indemnités de départ	Il est recommandé, dans le cas où une indemnité de départ a été prévue dans des conditions conformes à la loi, que son plafond, après prise en compte de l'indemnité éventuellement versée au titre du contrat de travail, n'excède pas deux ans de rémunération.	Cette recommandation n'est pas applicable à VDI Group (pas d'indemnité de départ).
R4 : régimes de retraite supplémentaires	Il est recommandé que la société rende compte, dans son rapport aux actionnaires, des éventuels régimes de retraite supplémentaires à prestations définies qu'elle a pu mettre en place au bénéfice des mandataires dirigeants et les justifie dans une optique de transparence.	Cette recommandation n'est pas applicable à VDI Group (pas de régime de retraite supplémentaire).
R5 : stock-options et attribution gratuite d'actions	Il est recommandé de ne pas concentrer à l'excès sur les dirigeants l'attribution de stock-options ou d'actions gratuites. Il est également recommandé de ne pas attribuer de stock-options ou d'actions gratuites à des dirigeants mandataires sociaux à l'occasion de leur départ. Il est recommandé que l'exercice de tout ou partie des stock-options ou l'attribution définitive de tout ou partie des actions gratuites au bénéfice des dirigeants soient soumis à des conditions de performances pertinentes traduisant l'intérêt à moyen ou long terme de l'entreprise.	Cette recommandation n'est pas applicable à VDI Group (pas de régime de stock option ni attribution d'action gratuite).
R6 : mise en place d'un règlement intérieur du conseil	Il est recommandé de se doter d'un règlement intérieur du conseil comportant au moins les cinq rubriques décrites dans le Code MiddleNext. Il est également recommandé que le règlement intérieur soit rendu public.	Le Conseil a prévu de travailler à la mise en place d'un règlement intérieur.
R7 : déontologie des membres du conseil	<ul style="list-style-type: none"> - Il est recommandé d'observer les règles de déontologie suivantes : - au moment de la prise de mandat, chaque membre doit prendre connaissance des obligations résultant de son mandat et notamment celles relatives au cumul des mandats, - le nombre d'actions de la société que doit posséder chaque membre du conseil est à la discrétion du conseil 	Les membres du conseil respectent l'ensemble des règles liées à la déontologie.

	<ul style="list-style-type: none"> - en cas de conflit d'intérêts survenant après l'obtention de son mandat, un administrateur doit informer le conseil, s'abstenir de voter ou de participer aux délibérations et le cas échéant démissionner, - chaque membre du conseil doit être assidu et participer aux réunions du conseil - chaque membre doit s'assurer qu'il a obtenu toutes les informations nécessaires sur les sujets qui seront évoqués lors des réunions - chaque membre du conseil doit respecter un véritable secret professionnel - chaque membre du conseil doit assister aux réunions de l'assemblée générale. 	
R8 : composition du conseil – membre indépendant	Il est recommandé que le conseil accueille au moins 2 membres indépendants. Ce nombre pourra être ramené à 1 membre dans l'hypothèse où le conseil est composé de 5 membres ou moins.	Le conseil qui totalise 6 membres accueille pour l'instant un seul membre indépendant.
R9 : choix des administrateurs	Il est recommandé que des informations suffisantes sur l'expérience et la compétence de chaque administrateur soient communiquées à l'assemblée générale et que la nomination de chaque administrateur fasse l'objet d'une résolution distincte.	Les mandats des administrateurs ont été renouvelés en 2015 lors de l'assemblée générale d'approbation des comptes 2014, avec une résolution distincte pour chaque renouvellement.
R10 : durée des mandats des membres du conseil	Il est recommandé que le conseil veille à ce que la durée statutaire des mandats soit adaptée aux spécificités de l'entreprise, dans les limites prévues par la loi.	La durée statutaire des fonctions des administrateurs est de 6 ans, durée est en adéquation avec les besoins de VDI Group.
R11 : information des membres du conseil	Il est recommandé que le règlement intérieur prévoie les modalités pratiques de délivrance de l'information, tout en fixant des délais raisonnables.	Les Administrateurs reçoivent les informations nécessaires à l'exercice de leur mission suffisamment à l'avance pour leur permettre une préparation effective des réunions.
R12 : mise en place de comités	Il est recommandé que chaque société décide en fonction de sa situation de créer ou non un ou plusieurs comités ad hoc. En ce qui concerne la mise en place d'un comité d'audit, la société décide, conformément à la réglementation applicable, de créer un comité d'audit ou de réunir son conseil pour en assurer lui-même la mission.	Compte tenu de la taille de la société, de son actionnariat majoritaire et familial et de l'organisation propre au Conseil d'Administration, il n'a pas été mis en place de comité ad hoc. Le Conseil traite directement les missions de ces comités.
R13 : réunions du conseil et des comités	Il est recommandé que la fréquence et la durée des réunions permettent un examen approfondi des thèmes abordés. La fréquence est à la discrétion de l'entreprise mais un minimum de 4 réunions annuelles est recommandé.	Compte tenu de la taille de la société, le conseil se réunit 4 fois par an. Les réunions durent en moyenne une demi-journée ce qui permet de consacrer le temps nécessaire aux échanges.
R14 : rémunération des administrateurs	Il est recommandé que la répartition des jetons de présence, dont le montant global est décidé par l'Assemblée Générale, soit arrêtée par le conseil en fonction de l'assiduité des administrateurs et du temps qu'ils consacrent à leur fonction.	Cette recommandation n'est pas applicable à VDI Group (pas de jetons de présence).

R15 : mise en place d'une évaluation des travaux du conseil	Il est recommandé qu'une fois par an le président du conseil invite les membres à s'exprimer sur le fonctionnement du conseil et sur la préparation de ses travaux. Cette discussion est inscrite au procès-verbal de la séance.	Le Conseil d'Administration n'a pas procédé au cours de l'exercice 2016 à une autoévaluation formelle de son fonctionnement et de ses travaux. En pratique, des échanges de points de vue ont lieu à ce sujet entre les membres du Conseil. Le Conseil a prévu de mettre en place une évaluation de ses travaux.
--	--	--

3.1.4 Le Conseil d'Administration au 31/12/2016

Le Conseil d'Administration contribue à définir la stratégie de l'entreprise, suit sa mise en œuvre, évalue les projets, nomme à l'Assemblée Générale les mandataires sociaux, contrôle la gestion et veille à la qualité de l'information fournie aux actionnaires. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux Assemblées d'Actionnaires et dans la limite de l'objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche du Groupe et règle par ses délibérations les affaires qui le concernent. Le Conseil d'Administration procède aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns.

David Buffelard

47 ans, Français, détient directement et indirectement 1 110 667 actions à travers la société HELER.

Biographie

Diplôme de Sup de Co Chambéry en 1992, il démarre sa carrière en tant que commercial pour la société Chronopost puis crée la société PRORISK en 1996 qui deviendra VDI GROUP SA par la suite.

Directeur Général de VDI Group de 2006 à 2009 ; il devient Président Directeur Général de VDI GROUP SA le 19 mai 2009.

Fonction au sein du Conseil -1ère nomination - Assemblée Générale de renouvellement Président, 2009 - 2019.

Fonction principale et autres mandats au 31 décembre 2016

Sociétés du Groupe

- Président du Conseil d'administration et Directeur Général de VDI Group S.A. ;
- Director d'ALL BATTERIES UK Limited ;
- Administrateur de BRD FINANCE ;
- Directeur Général de BDR ;
- Gérant de PRORISK SAS ;
- Gérant (Sole Director) de VDI CHINA LTD ;
- Co-Gérant de VDI DEUTSCHLAND ;
- Co-Gérant de VDI Italia ;
- Co-Gérant de VDI Espana ;

Organisme non coté

- Président de l'Association LYON POLE BOURSE ;
- Administrateur de l'Association MIDDLENEXT ;
- Administrateur de l'Association LE PRISME.

Thierry Bouvat

56 ans, Français, détient directement et indirectement 189 397 actions.

Biographie

De formation en électronique et informatique industrielle, Thierry Bouvat intègre VDI Group en 1998, il prend en 1999 la direction de 1001 Piles Batteries. Il devient Directeur Général Délégué et Administrateur de VDI GROUP SA le 19 mai 2009.

Fonction au sein du Conseil -1ère nomination - Assemblée Générale de renouvellement Administrateur, 2009 - 2019.

Fonction principale et autres mandats au 31 décembre 2016

Sociétés du Groupe

Administrateur et Directeur Général Délégué de VDI Group S.A. ;
Salarié de VDI Group en qualité de Directeur de la Division Energie Autonome ;
Directeur Général de BDR S.A.S ;
Director d'ALL BATTERIES UK Limited ;
Co-gérant de VDI ESPANA ;
Co-gérant de VDI Italia ;
Gérant de VDI Tunisie SARL ;
Gérant de VDI TUNISIE HSD SARL ;
Gérant de SIPB TUNISIE SARL ;
Co-Gérant de VDI DEUTSCHLAND.

Helène Buffelard

73 ans, Française, détient directement et indirectement 193 484 actions à travers la société HELER.

Biographie

Formée aux Beaux Arts de Lyon et de Grenoble, elle est actuellement retraitée après avoir effectué une carrière d'artiste peintre et avoir été administrateur de la société Delta Protection aux cotés de son mari fondateur.

Membre du Conseil de Surveillance de VDI Group de 2006 à 2009 ; elle devient Administrateur de VDI GROUP SA le 19 mai 2009.

Fonction au sein du Conseil -1ère nomination - Assemblée Générale de renouvellement Administrateur, 2009 - 2019.

Fonction principale et autres mandats au 31 décembre 2016

Sociétés du Groupe

Administrateur de VDI Group S.A;

Damien Buffelard

45 ans, Français, détient directement et indirectement 1 110 667 actions à travers la société HELER.

Biographie

Diplômé en 1993 d'une maîtrise de droit des affaires et d'un DESS en Administration d'Entreprises en 1996, il démarre sa carrière chez Bown International, leader mondial de l'édition financière, en tant que chargé d'affaire. Il rejoint VDI-Group en 2000 et se consacre principalement au développement international du groupe, aux opérations ainsi qu'à l'intégration des croissances externes ; il devient Administrateur de VDI GROUP SA le 19 mai 2009.

Fonction au sein du Conseil -1ère nomination - Assemblée Générale de renouvellement Administrateur, 2009 - 2019.

Fonction principale et autres mandats au 31 décembre 2016

Sociétés du Groupe

Administrateur de la société VDI Group S.A. ;
Director d'ALL BATTERIES UK Limited ;

Organisme non coté

Administrateur Délégué de HELER SA.

Christian Dutel

65 ans, Français, détient directement et indirectement 1 013 276 actions à travers la société DUPARFI.

Biographie

Diplôme de l'EM Lyon en 1974, directeur commercial puis directeur général de DELTA PROTECTION de 1975 à 1998. Président de VDI Group de 1998 à 2009, il est Administrateur de VDI Group SA depuis le 19 mai 2009.

Fonction au sein du Conseil -1ère nomination - Assemblée Générale de renouvellement
Administrateur, 2009 - 2019.

Fonction principale et autres mandats au 31 décembre 2016

Sociétés du Groupe

Administrateur de la société VDI Group S.A ;

Président de la société BDR S.A.S ;

Organisme non coté

Administrateur de la société DUPARFI S.A. ;

PDG de la société BRD FINANCE S.A. ;

Gérant de SCI ROND POINT D'ECULLY ;

Gérant de SCI DECINES 1 ;

Gérant de SCI CORBAS 2 ;

Cogérant de SCI MSCO ;

Gérant de L'EURL FAGUIDELAN ;

Gérant de SCI VINGT SE ;

Président de DUCOFI SAS.

Administrateur de l'Association RESEAU ENTREPRENDRE RHONE ;

Roland Tchenio

73 ans, Français, détient 1 action de VDI GROUP

Biographie

HEC, MBA Harvard, carrière de 10 ans, de 1972 à 1982, chez Schlumberger et Chargeurs, Président Directeur Général de Toupargel Groupe de 1982 à juillet 2013, puis Président de Toupargel Groupe.

Fonction au sein du Conseil -1ère nomination - Assemblée Générale de renouvellement
Administrateur, 2009 - 2019.

Fonction principale et autres mandats au 31 décembre 2016

Sociétés du Groupe

Administrateur de la société VDI Group S.A ;

Sociétés Cotées

Administrateur de TOUPARGEL GROUPE ;

Organisme non coté

Président de SPSM SAS ;

Président de Gones et Sports SAS ;

Président de SNC Celluloid ;

Administrateur d'ASVEL BASKET ;

Administrateur de FONDATION ALPHAOMEGA ;

Président de la Société Civile TT Investissements ;

Gérant de SCI MAURYLAND ;

Gérant de SARL MAURYLAND ;

Gérant de SCI Boulevard Lannes ;

Vice Président et Administrateur de l'association Coup de Pouce

3.1.5 Nomination et missions du Président du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration nomme parmi ses membres un Président, personne physique. La fonction de Président cesse de plein droit au plus tard à l'issue de la réunion du Conseil d'Administration suivant son quatre-vingt dixième anniversaire. Le Président du Conseil d'Administration représente le Conseil d'Administration. Il organise et dirige les travaux de celui-ci dont il rend compte à l'Assemblée Générale des Actionnaires. Il veille au bon fonctionnement des organes de la société et s'assure que les Administrateurs sont en mesure de remplir leur mission.

3.1.6 Administrateurs indépendants

VDI GROUP SA dispose d'un administrateur indépendant, Monsieur Roland Tchenio.

L'administrateur indépendant a été choisi pour sa connaissance, sa capacité de jugement et son expérience. Celui-ci n'entretient avec la société, le Groupe ou la Direction aucune relation de quelque nature que ce soit, d'affaires, familiales ou autres, qui puisse compromettre l'exercice de sa liberté de jugement. Il est rappelé que les critères d'indépendance que le code Middlenext énumère et que VDI GROUP SA respecte sont les suivants :

- ne pas être salarié ni mandataire social dirigeant de la société ou d'une société du groupe et ne pas l'avoir été au cours des trois dernières années,
- ne pas être client, fournisseur ou banquier significatif de la société ou du groupe ou pour lequel la société ou le groupe représente une part significative de l'activité,
- ne pas être actionnaire de référence de la société,
- ne pas avoir de lien familial proche avec un mandataire social ou un actionnaire de référence,
- ne pas avoir été auditeur de l'entreprise au cours des trois dernières années.

Le Conseil ne dispose pas d'Administrateurs élus par les salariés. Les membres désignés du Comité d'Entreprise assistent aux réunions du Conseil d'Administration.

3.1.7 Accès à l'information des administrateurs

Chaque Conseil d'Administration fait l'objet de l'envoi préalable à ses membres de données sur l'évolution du Groupe ainsi que sur les sujets à aborder. Les Administrateurs reçoivent périodiquement des études notamment sur le secteur et le Groupe. Par ailleurs, les Administrateurs reçoivent régulièrement des documentations leur permettant de parfaire leur connaissance de la fonction d'administrateur et ses missions, sur la gouvernance, sur l'évolution des législations et réglementations.

3.1.8 Règlement intérieur

Le Conseil d'Administration ne dispose pas encore d'un règlement intérieur.

3.1.9 Conseils d'Administration tenus en 2016

Le nombre de séances du Conseil d'Administration tenues au cours de l'exercice 2016 s'est élevé à quatre, 25 mars, 22 juin, 23 septembre et 16 décembre.

Le taux de présence aux Conseils d'Administration tenus en 2016 est de 92 %.

Les réunions ont été consacrées d'une part, systématiquement à l'examen de l'activité de la période, des comptes consolidés et sociaux (semestriels et annuels) et au suivi du plan stratégique.

La séance du 25 mars 2016 a été particulièrement consacrée à la préparation de l'Assemblée Générale (affectation du résultat, nomination et renouvellement d'administrateur, point sur les conventions, programme de rachat d'actions, rapports, texte des résolutions, conventions, etc...).

3.1.10 Conventions

Les conventions réglementées conclues au cours de l'exercice 2016 ou au cours d'exercices antérieurs font l'objet du rapport des Commissaires aux Comptes inclus dans le présent rapport.

3.1.11 Intérêts des dirigeants

VDI GROUP n'entretient aucune relation d'exploitation, n'a conclu aucun arrangement ni accord avec des sociétés extérieures dont les membres du Conseil d'Administration sont mandataire social ou dirigeant à l'exception de celles faisant l'objet de conventions réglementées et faisant l'objet du rapport des Commissaires aux Comptes inclus dans le présent rapport.

VDI GROUP SA et ses filiales n'ont accordé aucun prêt et n'ont garanti aucune dette à des membres des organes d'administration ou à des sociétés extérieures au Groupe ayant des administrateurs communs.

Au 31 décembre 2016, les actions détenues par les membres du Conseil d'Administration et les mandataires sociaux représentent directement ou indirectement 75,49 % du capital et 85,75 % des droits de vote.

3.2 Les comités mis en place par le Conseil d'Administration

3.2.1 Comité d'Audit, comité des rémunérations et comité de sélection et de nomination

Compte tenu de la taille de la société VDI GROUP SA, de son actionnariat majoritaire et familiale et compte tenu de l'organisation propre au Conseil d'Administration, il n'a pas été mis en place de comité d'Audit, de comité des rémunérations ni de comité de sélection et de nomination au sein du Conseil d'Administration. Le Conseil traite directement les missions généralement dévolues à ces comités.

3.2.2 Comité Exécutif

Au cœur du dispositif de gouvernance de VDI GROUP SA, il met en œuvre la stratégie, gère les projets et assure le bon fonctionnement des activités du Groupe. Il se réunit tous les mois.

Le comité exécutif réunit :

- la Direction Commerciale Battery Division avec M. Thierry Bouvat qui supervise les managers commerciaux de chaque pays ainsi que les managers des différentes marques du groupe, M. Bouvat supervise également les fonctions achat et marketing du groupe,
 - la Direction des Opérations avec M. Laurent Montagny qui recherche des améliorations constantes sur les différents processus,
 - la Direction Financière avec Mme. Corinne Escot-Pionin qui supervise le processus finance et contrôle interne du Groupe,
- M. David Buffelard assure la présidence du comité exécutif, il supervise également la direction des ressources humaines ainsi que la direction informatique.

Ce comité se réunit chaque mois avec pour objectif l'analyse des résultats commerciaux, le suivi et la mise en place d'axe d'amélioration dans l'organisation quotidienne des services supports et des services commerciaux.

Le comité exécutif est épaulé depuis septembre 2016 par un comité de direction élargi intégrant en plus des membres du comité exécutif, le responsable du développement international, le responsable contrôle de gestion, la directrice commerciale Europe, le directeur marketing et vente web, le responsable supply chain et le directeur des services informatiques.

Ce comité se réunit tous les mois.

3.3 Rémunération des mandataires sociaux, administrateurs et autres dirigeants

3.3.1 Tableau de synthèse des rémunérations et des options attribuées aux mandataires sociaux

Dirigeants	Fonctions	Rémunération au titre du mandat social	Rémunération au titre du contrat de travail
David BUFFELARD	Président Directeur Général	182 000	Néant
Thierry BOUVAT	Directeur Général et membre du Conseil d'Administration	15 540	155 550

3.3.2 Jetons de présence

Néant

3.3.3 Options de souscription & d'achat d'actions attribuées durant l'exercice à chaque mandataire social

Néant

3.3.4 Options de souscription ou d'achat d'actions levées durant l'exercice par chaque mandataire social

Néant

3.3.5 Actions de performance attribuées durant l'exercice à chaque mandataire social

Néant

3.3.6 Actions de performance devenues disponibles durant l'exercice pour chaque mandataire social

Néant

3.3.7 Précisions complémentaires relatives aux rémunérations des mandataires sociaux

Il n'existe pas d'indemnités de départ.

Il n'existe pas d'indemnités d'arrivée.

Il n'existe pas de régime de retraite spécifique aux mandataires sociaux.

Les mandataires sociaux ne bénéficient pas d'indemnités relatives à une clause de non concurrence, ni d'indemnités de rupture.

4. La démarche RSE chez VDI GROUP

Édito

VDI GROUP est aujourd'hui le leader de l'énergie autonome en France avec une volonté de croissance pour devenir le leader européen.

Fort de ses 300 collaborateurs basés en France, en Europe mais aussi en Asie et en Tunisie sur une trentaine de sites et œuvrant pour la satisfaction de plus de 200 000 clients, VDI GROUP à travers sa démarche RSE entreprise depuis plusieurs années, cherche à développer une relation professionnelle durable avec ses collaborateurs, à développer son ancrage local et à maîtriser son impact environnemental.

En 2012, VDI GROUP a signé le «Pacte Mondial des Nations Unies» initiant ainsi son engagement en qualité d'entreprise responsable et première étape dans la mise en place d'une démarche de développement durable.

Convaincus qu'il s'agit d'un facteur de croissance et de pérennité pour l'entreprise, dans la lignée de notre engagement nous avons déployé cette démarche.

Les actions et engagements de VDI GROUP en la matière viennent de la conviction que la performance économique et financière ne sera durable que par une attention renforcée aux enjeux extra financiers. La mise en place d'une organisation optimale est nécessaire pour que VDI GROUP puisse accélérer son développement. Et puisqu'il n'y a pas de développement possible sans les hommes et les femmes, puisque le management devient de plus en plus important dans des sociétés qui grandissent et se complexifient et puisque chez VDI GROUP, les sites sont nombreux et la culture des équipes différente, il est important de continuer à améliorer notre niveau de qualité et notre rentabilité en conservant les valeurs qui font le succès de VDI GROUP comme la réactivité, le respect et la diversité des individus, l'ambition et l'envie d'entreprendre, la créativité et la volonté de faire grandir les collaborateurs et les collaboratrices.

VDI GROUP poursuivra en 2017, sa nouvelle étape engagée en 2016 : structurer la démarche RSE en passant d'une logique d'actions à une démarche intégrée (politique, objectifs, actions et indicateurs).

A travers son projet stratégique, le Groupe est engagé pour ses clients mais aussi pour ses collaborateurs, pour la société civile, avec ses fournisseurs et pour l'environnement.

David Buffelard
Président Directeur Général



N°1 parmi les sociétés dont le chiffre d'affaires est inférieur à 150 M€
Classé 103^{ème} parmi **230 sociétés** au classement général

L'indice Gaïa index, mis en place par IDMidcaps et Ethifinance, avec le soutien de la Société Française des Analystes Financiers et Middlednext, mesure l'engagement des valeurs moyennes en termes de gouvernance, de risques environnementaux et sociétaux.

4.1 Responsabilité environnementale

Le respect de l'environnement constitue un enjeu essentiel pour VDI GROUP. Ce principe s'applique à toutes les filiales du Groupe et à l'ensemble du cycle de vie de ses produits allant de leur acquisition à leur fin de vie. Les batteries distribuées par le Groupe produisent de l'énergie électrique sans engendrer la moindre émission pendant leur utilisation. D'autre part, les impacts des produits lors des autres phases de leur cycle de vie, en particulier le recyclage, sont dûment analysés aux fins de leur réduction.

4.1.1 Politique Générale en matière environnementale

Depuis de nombreuses années, la conformité réglementaire et la réduction des impacts environnementaux de l'activité du Groupe sont au cœur des valeurs de VDI GROUP. Afin de mettre en œuvre cette politique, le groupe a nommé une responsable QSE, chargée, entre autre, de contrôler et de minimiser l'impact environnemental de ses activités et produits tout au long de leur cycle de vie et de sensibiliser et informer les salariés aux problématiques environnementales (gestion des déchets et particulièrement le tri ou le recyclage, économie d'énergie, etc.).

4.1.2 Conformité avec les lois et réglementations

Dans tous les pays où VDI Group exploite un site de production, celui-ci opère dans le cadre technique et juridique d'un « permis d'exploiter » qui encadre strictement les opérations industrielles et commerciales avec l'objectif d'en minimiser les impacts. Sont notamment visés la manipulation, le stockage et les émissions des substances dangereuses, ainsi que la gestion des déchets générés.

4.1.3 Certification ISO 14001

Le Groupe poursuit une politique de certification des systèmes de management environnemental de ses principaux sites :

5 Sites certifiés ISO 14001	Date de 1 ^{ère} certification
VDI Group – Siège Social – Champagne au Mont d'Or - France	2011
VDI Group – Logistique – Corbas - France	2011
VDI Group – Battery Division – St Egrève - France	2011
Allbatteries UK – Angleterre	2011
VDI Espana	2017

4.1.4 Objectifs environnementaux assignés à nos filiales étrangères

Le Groupe ne fait pas de distinction entre ses sites et a pour objectif de déployer au sein de tous les sites la même politique de conformité réglementaire, de réduction des impacts environnementaux et de partage des bonnes pratiques.

4.1.5 Détail des indicateurs de performance environnementale

Pollution et gestion des déchets

Les activités directes de VDI GROUP ne représentent pas de risques environnementaux forts, ni de pollutions majeures (rejets dans l'eau, l'air, le sol, nuisances sonores, utilisation des sols, etc.). Seuls les produits qui sont distribués par VDI Group peuvent avoir un impact environnemental lors de leur fin de vie pour cette raison VDI GROUP a mis en place une politique de gestion des déchets formalisées par des points de collecte et des partenariats avec les éco-organismes.

Eco-organismes et points de collecte

Dans le cadre de ses activités et via ses clients, VDI Group contribue à la production de déchets dangereux pour l'environnement, tels que les piles, les batteries et divers types de Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE).

Conscient de cet aspect environnemental, VDI Group propose à ses clients des solutions de collecte adaptées.

VDI Group a choisi d'adhérer à des Eco-organismes agréés afin d'assurer une gestion optimale des déchets produits par ses clients, tout en répondant aux exigences légales en matière de collecte et de recyclage.

Ces éco-organismes sont les suivants :

- Srelec pour la récupération des piles et accumulateurs
- Recylex pour la récupération des batteries au plomb
- Eco Emballages pour les emballages
- Et pour les autres pays : Ecosurety (Royaume-Uni), Ocorecell IFA (Allemagne), Ecor'It (Italie), Unibat (Espagne), Corepile et ATBR (Réunion), Bebat (Belgique)

Plus de 112 tonnes de déchets de nos clients ont été collectés par nos partenaires en 2015 et 92 tonnes en 2016 sur plus de 500 sites.

Focus sur les filières de déchets (en place au niveau de l'entrepôt logistique)

Afin d'assurer des conditions de stockage sécuritaires et adaptées pour chaque typologie de déchets, les filières de tri ont été revisitées et réorganisées en 2014.

	Année 2016
Déchets piles et batteries	11 tonnes
Déchets batteries plomb	9 tonnes
Déchets chimiques	0,592 tonnes
DEEE	2,21 tonne
Papiers / Cartons	33,89 tonnes
Plastiques	3,59 tonnes

De plus, les consignes de sécurité en termes de manipulation et d'entreposage des déchets ont été renforcées et le personnel sensibilisé.

Utilisation durable des ressources

VDI GROUP n'exerce pas d'activité de production industrielle. Son utilisation de ressources se limite donc aux consommables de bureau et aux ressources utilisées de manière mutualisée pour faire fonctionner les bâtiments qu'occupent ses bureaux.

Consommation de matières premières

Les principales matières premières que la société consomme sont les calages de conditionnement et le papier (imprimantes, photocopieurs, supports de marketing).

Calage et conditionnement

Nos équipes recherchent continuellement des solutions afin de réduire l'impact environnemental des dispositifs d'emballage et de calage, tout en assurant une protection optimale des produits lors de leur transport.

Dans ce cadre, des techniques d'emballage respectueuses de l'environnement ont été expérimentées depuis 2013 et notamment le système de calage en papier froissé 100% recyclé et labellisé « Blaue Angel ».

Cette méthode d'emballage éco-responsable assure un maintien et une protection satisfaisante des produits, et le papier est facilement recyclable par le client.

Papier

Depuis 2013, la consommation de ramettes papier est suivie à l'aide d'indicateurs pour les quatre sites entrant dans le périmètre de la certification environnementale.

Depuis plusieurs années nos catalogues produits sont édités exclusivement sous format dématérialisé et non plus sous format papier.

Le nombre de ramettes de papier utilisées en 2015 s'est élevé à 2430 (périmètre 4 sites ISO 14 001) et 2319 en 2016.

Des actions de réduction de ces consommations sont en place : telles que la limitation des impressions avec un nombre réduit d'imprimantes sur les différents sites, l'impression en recto-verso ou l'utilisation des papiers en brouillon.

Le personnel est également sensibilisé sur le sujet et par la politique « 0 papier » vers laquelle le groupe souhaite tendre.

Consommation d'énergie

La consommation directe d'énergie de VDI GROUP est celle de ses bâtiments pour les différents besoins que sont le chauffage, la climatisation, la ventilation, l'éclairage et les équipements de bureautique.

En 2016, la consommation d'électricité sur nos 3 principaux sites français s'est élevée à 362 254 kWh contre 396 415 kWh en 2015.

Changement climatique : rejets de gaz à effet de serre

L'impact de VDI GROUP concerne les 4 principaux postes d'émissions suivants :

- consommation énergétique du bâtiment
- fuites de gaz frigorigènes de la climatisation
- achat de papiers
- déplacements professionnels et déplacements domicile-travail

VDI GROUP n'a pas mesuré l'impact de ces postes sur les émissions de gaz à effet de serre.

Néanmoins, depuis sa création, VDI GROUP a organisé son activité commerciale autour de la télévente ce qui lui permet de limiter les déplacements professionnels de ses salariés.

Conscient que les ressources s'épuiseront un jour, VDI Group apporte aussi une réflexion particulière concernant ses projets d'aménagement ou de réaménagement des locaux et d'implication du personnel à être plus respectueux de l'environnement.

Protection de la biodiversité

VDI GROUP ne possède pas de sites situés dans les aires protégées ou en zones riches en biodiversité.

4.2 Responsabilité Sociale

4.2.1 Evolution des ressources humaines

Effectif

L'effectif total du Groupe est de 296 salariés.

Répartition des salariés par zones géographiques au 31/12/2016 :		Répartition des salariés par homme/femme au 31/12/2016 :		
	Effectif		Hommes	Femmes
France	191	France	108	83
Europe	46	Europe	29	17
Monde	59	Monde	5	54
Total	296	Total	142	154

Répartition des salariés par tranches d'âges au 31/12/2016 :		Répartition des salariés par ancienneté au 31/12/2016 :	
Tranche d'âge	Effectif	Tranche d'ancienneté	Effectif
Moins de 25 ans	17	Moins de 3 ans	101
26-35 ans	135	3-6 ans	85
36-45 ans	79	7-10 ans	60
46-55 ans	46	11-15 ans	29
Plus de 55 ans	19	Plus de 15 ans	21
Total	296	Total	296

Taux de rotation du personnel

La population, jeune, dynamique de la société entraîne un turnover classique qui amène à rechercher des candidats de façon permanente, essentiellement pour des remplacements de départs ou d'absence de type congés maternités.

Turnover (Périmètre Monde)	
France	15%
Angleterre	3%
Espagne	0%
Allemagne	N/A
Tunisie	13%
Italie	0%
Chine	10%
Belgique	0%
Taux global	13%

Le taux de rotation du personnel est calculé de la manière suivante : (entrées + sorties)/2 rapporté à l'effectif à la fin de l'exercice précédent.

Concernant l'Allemagne, il n'y a plus de salariés dans cette filiale depuis Juillet 2016, date à laquelle le magasin de Cologne a fermé.

Rémunération

VDI GROUP a la conviction qu'une politique de rémunération cohérente et attractive pour l'ensemble des collaborateurs renforce l'engagement et l'implication de ses équipes.

Les dispositifs de rémunérations et d'avantages, qui tiennent compte des contextes locaux, sont coordonnés dans un esprit de transparence et d'équité. Ils s'appuient notamment sur la réalisation d'études des rémunérations par fonction et par zone géographique et se font dans une logique de maîtrise de la masse salariale.

Le positionnement en termes de rémunération est analysé afin de contrôler sa cohérence avec chaque paramètre local, tel que le droit social, la situation économique, le marché du travail et la concurrence.

Le détail des charges salariales et sociales de personnel est le suivant pour l'année 2016 :

Charges de personnel	31/12/2016
Rémunération du personnel	7 100 891
Charges sociales	2 495 052
Total	9 595 943

Un cycle de revue de la rémunération est mené chaque année au travers des entretiens individuels. Des entretiens annuels de progression sont aussi réalisés dans les filiales étrangères. Cette revue est individualisée pour la catégorie des cadres, en fonction de critères de performance. Pour les autres catégories de salariés, elle le sera sur une base de grille de salaire.

VDI GROUP participe également, selon les lois et les usages de chaque pays, à la prise en charge des frais de santé et des régimes de prévoyance offrant différentes garanties complémentaires aux salariés.

4.2.2 Organisation du travail

Organisation du temps de travail pour l'année civile 2016

En France, le travail de la société est essentiellement organisé sur des plannings lissés sur 35 heures hebdomadaires (avec ou sans cycle). Toutes les nouvelles embauches se font systématiquement sur des plannings de 35 heures hebdomadaires maximum.

Sur le site de Corbas, les équipes fonctionnent en 2x8 ou en journée, avec une adaptation des rythmes horaires en fonction des impératifs de l'activité, mais également des souhaits des salariés.

Sur les sites de Champagne au Mont d'Or et de St Egrève, le rythme du travail est réparti en journée ou au forfait pour les cadres, des horaires décalés en cycle sont instaurés pour le service de la relation client ; le personnel des boutiques en France est également soumis à ce type d'horaires.

Au sein des filiales étrangères de VDI GROUP aucun collaborateur ne travaille en équipe, ni en horaires alternés.

Absentéisme

Le taux d'absentéisme est le ratio entre le nombre d'heures d'absence et le nombre d'heures théoriques de présence.

Le taux moyen d'absentéisme sur l'année 2016 pour l'ensemble des salariés du groupe s'est élevé à 8.58% (3.97% en 2015).

4.2.3 Relation sociales

Organisation du dialogue social, notamment les procédures d'information et de consultation du personnel et de négociation avec celui-ci

Les réunions avec les instances représentatives du personnel sont tenues régulièrement et dans les délais légaux qui s'imposent. Les élus sont informés et consultés sur les thématiques légales et dans les délais légaux.

Des réunions avec le Comité d'Entreprises de VDI Group, ainsi que des réunions avec les délégués du personnel sont tenues chaque mois dans le cadre de la négociation collective et du dialogue social. Leur objectif vise à améliorer les conditions de travail du personnel, afin que chaque collaborateur se sente représenté et que les besoins du personnel nécessaires à l'efficacité et au bien-être soient respectés.

Ces représentants du personnel sont aussi invités à participer aux Conseils d'Administration du Groupe qui se tiennent chaque trimestre.

Les filiales étrangères ne disposent pas de représentant du personnel néanmoins la politique de management participatif qui s'applique à l'ensemble du groupe permet aux salariés de ces filiales de faire entendre leur point de vue.

Communication interne de proximité

Pour favoriser les échanges, la bonne compréhension des enjeux et de la stratégie du Groupe, VDI GROUP déploie un dispositif de communication interne proche des équipes.

Premier outil de communication à l'arrivée d'un collaborateur : **le livret de bienvenue**. Conçu pour accompagner chaque nouvel arrivant dans son parcours au sein de l'entreprise, il contient toutes les informations sociales utiles au quotidien, explique l'organisation de l'entreprise, présente ses métiers, sa culture et ses valeurs.

Le VDI Group News, **journal interne** édité tous les 2 mois, est distribué à l'ensemble des collaborateurs. Il est également traduit en plusieurs langues et envoyés aux salariés des filiales étrangères. Il véhicule la stratégie du Groupe, se veut le reflet du terrain avec des interviews de collaborateurs. Il permet de fédérer les équipes autour des projets du groupe.

Plusieurs supports de communication interne complémentaires participent à une communication de proximité avec les collaborateurs (repas partagés, soirée annuelle, rencontres sportives, ...).

Enfin, pour aller à la rencontre de ses collaborateurs répartis sur une trentaine de sites et favoriser les échanges avec le Comité de Direction, VDI GROUP les réunit chaque année avec trois objectifs essentiels : faire le point sur l'année écoulée et présenter les perspectives de celle à venir, fédérer les équipes autour du projet d'entreprise, et valoriser le travail de chacun. En 2016, le séminaire annuel a réuni une quarantaine de responsables du Groupe à Bruxelles.

4.2.4 Santé et Sécurité des hommes au travail

Les conditions de santé et de sécurité au travail

La Direction souhaite continuer à améliorer les conditions de travail et maintenir ses actions pour diminuer la pénibilité au travail. Des formations, actions et groupes de travail sont en place afin d'améliorer les conditions de travail.

Le responsable Qualité-Sécurité-Environnement suit un plan d'actions couvrant les principaux sites du Groupe et visant les principaux enjeux en matière de sécurité : pénibilité, formation à la sécurité, prévention des expositions et des risques, etc.

Conformément au code du travail, des sauveteurs secouristes du travail ont été nommés et formés pour pouvoir assurer la sécurité des collaborateurs. Ils sont 6 sur le site de Corbas et 3 sur le site de St Egrève. Ces collaborateurs suivent régulièrement des formations pour le maintien et l'actualisation de leurs compétences.

Accidents du travail

Les données concernant les accidents du travail sur l'année 2016, sont les suivantes :

Accidents de travail (Périmètre France)	
Nombre Accidents de Travail (avec arrêt)	12
Taux fréquence (avec arrêt)	34,79
Taux de Gravité	1,63

4.2.5 Formation

VDI Group porte une attention particulière à la formation de ses collaborateurs. Ceux-ci ont donc bénéficié en 2016 de formation leur permettant d'accroître leurs compétences dans leur travail au quotidien. Ces formations portaient sur des thèmes comme la sécurité, les techniques de ventes, le management ou encore le développement de compétences spécifiques (logiciels informatiques, ...etc).

Formations (périmètre France)	
Nombre d'heures de formations	1 158
Nombre de personnes formées (A)	67
Effectif France (B)	191
Taux de personnes formées (A) / (B)	35%

4.2.6 Egalité de traitement

Mesures prises en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes

Le groupe applique une politique stricte d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, dès leur recrutement et tout au long de leur carrière professionnelle.

Mesures prises en faveur de l'emploi et de l'insertion des personnes handicapées

Le groupe porte une attention particulière à l'emploi des personnes handicapées aussi bien dans les sociétés françaises que dans les filiales étrangères.

En France, le taux d'atteinte des seuils réglementés pour les travailleurs présentant un handicap est ainsi de 100%.

La société entretient par ailleurs des relations avec les AGEFIPH, dans le cadre de plans de maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés.

Politique de lutte contre les discriminations

La société applique un principe de non-discrimination dans le cadre des recrutements, des évolutions professionnelles, et dans notre politique de rémunération.

Ces mêmes dispositions s'appliquent au sein des filiales étrangères.

4.3 Engagement Sociétaux en faveur du développement durable

4.3.1 Impact territorial, économique et social de l'activité de la société

Le Groupe emploie au total 296 personnes, réparties en France entre le siège (Champagne au Mont d'Or, 69), le service commercial (St Egrève, 38), la plateforme logistique (Corbas, 69) et les boutiques (Paris, région lyonnaise, sud de la France) et à l'étranger en Allemagne, Angleterre, Belgique, Chine, Espagne, Italie et Tunisie.

Ces emplois constituent notre contribution directe à l'emploi local, à laquelle s'ajoutent les retombées indirectes en matière d'emplois et d'activité économique chez nos prestataires et fournisseurs.

4.3.2 Partenariat et mécénat

VDI GROUP a un rôle actif auprès des communautés locales, soutenant ou participant à différentes initiatives sociales, environnementales et humanitaires.

Au cours de l'année 2016, des donations financières et de marchandises ont été effectuées à des organisations d'intérêt public.

4.3.3 Relation fournisseur

VDI GROUP veille à mettre en œuvre une politique d'achats responsable et à collaborer avec des fournisseurs dont les pratiques commerciales et industrielles respectent ce principe. Le processus de choix des fournisseurs repose sur un support d'évaluation qui intègre des critères environnementaux comme la localisation géographique du fournisseur ou encore le mode de transport utilisé avec ce fournisseur.

4.3.4 Engagement du groupe sur les droits de l'Homme, l'organisation internationale du travail (OIT) et l'adhésion au pacte mondial de l'Organisation des Nations Unies



Global Compact : à travers son adhésion, depuis 2012 au Global Compact des Nations-Unies, VDI Group SA s'engage à soutenir et promouvoir, au sein de sa sphère d'influence, les 10 principes universels du Global Compact touchant les droits de l'Homme, les normes de travail, l'environnement et la lutte contre la corruption.
Plus d'informations : www.unglobalcompact.org

Droits de l'homme

- 1 : VDI GROUP promeut et respecte la protection des droits de l'homme internationalement reconnus ;
- 2 : VDI GROUP s'assure de ne pas être complice de violations des droits de l'homme.

Travail

- 3 : VDI GROUP respecte la liberté d'association et la reconnaissance effective du droit de négociation collective ;
- 4 : VDI GROUP respecte le principe de l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire ;
- 5 : VDI GROUP respecte le principe de l'abolition effective du travail des enfants ;
- 6 : VDI GROUP respecte le principe de l'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession.

Environnement

- 7 : VDI GROUP applique l'approche de précaution face aux problèmes environnementaux ;
- 8 : VDI GROUP prend des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité environnementale ;
- 9 : VDI GROUP encourage le développement et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

Lutte contre la corruption

- 10 : VDI GROUP s'oppose à la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion et la subornation.

Ces principes directeurs internes reposent sur le respect de la Déclaration universelle des droits de l'homme, de la Déclaration de l'Organisation internationale du travail relative aux principes et droits fondamentaux au travail, de la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement, et de la Convention des Nations unies contre la subornation.

4.4 Durabilité Economique et Transparence Financière

4.4.1 Gouvernance d'entreprises

La gouvernance de la société repose sur le conseil d'administration ainsi que sur l'équipe dirigeante ; chaque membre a une connaissance de la société et de son activité ce qui permet d'envisager l'avenir du Groupe sereinement.

4.4.2 Durabilité économique

VDI Group est soucieux de ses équilibres financiers : son endettement est limité, et sa rentabilité permanente (la société n'a jamais été en perte).

VDI Group veille à se positionner sur de nouveaux marchés mais aussi à se développer en Europe pour pouvoir permettre à ses ventes d'afficher une croissance régulière.

4.4.3 Transparence financière

Une communication régulière et transparente est mise en place avec l'ensemble des partenaires via des communications trimestrielles sur les facturations ; des communications semestrielle et annuelles sur les comptes et 2 réunions annuelles de présentation des comptes à Paris et Lyon.

4.5 Qualité et satisfaction Client

4.5.1 Certification ISO 9001

Depuis 2005, le Groupe poursuit une politique de certification de management de la qualité avec une forte orientation client et une volonté d'amélioration continue.

Les sites suivants sont certifiés ISO 9001 :

7 Sites certifiés ISO 9001	Date de certification
VDI Group – Siège Social – Champagne au Mont d'Or - France	2005
VDI Group – Logistique – Corbas - France	2005
VDI Group – Battery Division – St Egrève - France	2005
VDI Group – Battery Division – Croix - France	2014
GM Equipement – Health and Safety Division – Vannes – France	2005
Allbatteries UK – Battery Division – Solihull - Angleterre	2005
VDI Tunisie – Battery Division – La Manouba – Tunisie	2005

4.5.2 Démarche Qualité

Parallèlement à la certification ISO 9001, VDI GROUP s'attache à offrir un service de qualité à ses clients : la réactivité et le respect des délais d'envoi des commandes clients sont essentiels pour notre activité. VDI GROUP a également défini et déployé une démarche qualité applicable à l'ensemble de ses clients dont l'objectif est de garantir la satisfaction des clients. La démarche qualité de VDI GROUP repose, sur les composants suivants :

Une organisation

Un responsable qualité anime le déploiement de la démarche, les processus associés et assiste les collaborateurs ; il est responsable de la démarche qualité du groupe, de son évaluation permanente et de son amélioration.

Un réseau de correspondants qualité pour l'identification et le suivi des risques/alertes client.

Le responsable qualité rapporte directement au Comité de direction du groupe.

Des actions de formation et de sensibilisation

Dès leur arrivée au sein de VDI GROUP, les collaborateurs sont sensibilisés à la démarche qualité du groupe. Cette première sensibilisation est complétée par des sessions de formation au fur et à mesure de leur progression dans l'entreprise et des besoins identifiés.

Des ressources

Les collaborateurs disposent d'outils, de recueils de procédures, de documents-types, qui favorisent la maîtrise de la qualité des prestations dont ils ont la charge et leur apportent des réponses opérationnelles lorsqu'ils sont confrontés à des difficultés.

Un processus de détection et de gestion des risques qualité

Ce processus implique l'ensemble du management et est intégré au sein même du dispositif de pilotage du groupe.

Des indicateurs mensuels des non qualités clients permettent de mesurer l'efficacité de la démarche.

5. Etats financiers consolidés au 31/12/2016

5.1 Bilan consolidé

Actif en EUR	Réf. Note	31/12/2016	31/12/2015
Ecart d'acquisition	5.7	1 822 396	1 126 416
Immobilisations incorporelles	5.9 – 6.1	1 319 847	1 686 686
Immobilisations corporelles	5.10 -6.2	1 276 270	1 251 931
Immobilisations financières	5.11 – 6.3	221 835	207 320
Participations par mise en équivalence	5.12 -6.4	24 152	
Actif immobilisé		2 842 104	3 145 937
Stocks et en-cours	5.12 – 6.5 – 6.7	9 577 310	9 310 824
Avances et acomptes versés		455 738	449 325
Créances clients et comptes rattachés	5.13 – 6.6 – 6.7	6 862 947	6 912 133
Actifs d'impôts différés	5.15– 6.6	205 307	51 615
Autres créances et comptes de régularisation	5.13 – 6.6	1 322 076	1 801 433
Disponibilités	5.14	2 346 550	2 595 317
Actif circulant		20 769 928	21 120 647

Total Actif		25 434 428	25 393 000
--------------------	--	-------------------	-------------------

Passif	Réf. Note	31/12/2016	31/12/2015
Capital social ou individuel		2 973 750	2 973 750
Primes d'émission, de fusion, d'apport		7 769 299	7 769 299
Ecart de conversion	5.8	-339 557	-26 079
Réserves	5.3	-510 614	99 630
Résultat Groupe	6.9	962 345	1 497 897
Capitaux propres - Part du groupe	6.8	10 855 223	12 314 497
Intérêts minoritaires			
Provisions pour risques et charges	5.16 -6.7	119 472	55 018
Emprunts et dettes financières	6.10	4 973 415	2 969 690
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		6 280 818	6 283 477
Dettes fiscales et sociales	6.11	2 592 293	2 943 430
Autres dettes et comptes de régularisation	6.11/	613 207	826 888
Dettes		14 459 733	13 023 485

Total Passif		25 434 428	25 393 000
---------------------	--	-------------------	-------------------

5.2 Compte de résultat consolidé

En EUR	Réf. Note	31/12/2016	31/12/2015
Chiffre d'affaires	7.1	50 481 672	54 127 759
Autres produits d'exploitation	7.3	295 723	563 957
Achats et variations de stocks		27 703 318	29 453 239
Autres achats et charges externes		10 112 902	10 303 208
Impôts et taxes		925 154	849 570
Charges de personnel	7.2	9 595 944	10 103 557
Dotations aux amortissements des immobilisations	7.3	383 448	382 412
Dotations aux provisions	7.3	235 609	135 175
Autres charges d'exploitation		17 273	167 635
Charges d'exploitation		48 973 648	51 394 796
Résultat d'exploitation	7.4	1 803 747	3 296 920
Produits financiers		347 774	210 327
Charges financières		518 968	718 013
Résultat financier	7.5	-171 194	-507 686
Résultat courant avant impôt		1 632 553	2 789 234
Produits exceptionnels		320 915	105 064
Charges exceptionnelles		310 024	421 806
Résultat exceptionnel	7.6	10 891	-316 742
Participation des salariés		36 445	
Impôt sur le résultat	7.7	640 250	649 091
Résultat des sociétés intégrées		966 749	1 823 401
Résultat des sociétés mises en équivalence	6.4	-4 404	
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisitions	5.7		-325 504
Résultat d'ensemble consolidé		962 345	1 497 897
Résultat groupe		962 345	1 497 897

5.3 Tableau de flux de trésorerie consolidé

En EUR	31/12/2016	31/12/2015
Résultat net consolidé	962 345	1 497 897
Résultat des sociétés mise en équivalence	4 404	
Amortissements et provisions	355 151	645 017
Variation des impôts différés	-153 690	32 415
Plus-values de cession, nettes d'impôt	23 898	25 926
Autres charges et produit, retraitement différences de change		128 767
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	1 192 108	2 330 022
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	-464 653	-1 361 599
Flux net de trésorerie généré par l'activité	727 455	968 423
Acquisition d'immobilisations	-585 631	-560 911
Cession d'immobilisations, nettes d'impôt	41 622	28 711
Variation des actions propres	-632 214	-29 677
Incidence des variations de périmètres	-202 606	
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-1 378 829	-561 877
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-1 442 297	-1 444 969
Augmentations ou diminutions de capital en numéraire		
Emissions d'emprunts		
Remboursements d'emprunts	-249 874	-239 359
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-1 692 171	-1 684 328
Incidence des variations de cours des devises	-159 126	55 820
Variations de trésorerie	-2 502 671	-1 221 962
Trésorerie d'ouverture	421 039	1 643 001
Trésorerie de clôture	-2 081 632	421 039

5.4 Tableau des soldes intermédiaires de gestion

En EUR	31/12/2016	En % du CA	31/12/2015	En % du CA
CHIFFRE D'AFFAIRES	50 481 672	100,0%	54 127 759	100,0%
Consommations	27 703 321	54,9%	29 453 239	54,4%
MARGE BRUTE	22 778 351	45,1%	24 674 520	45,6%
+ Autres produits d'exploitation	223 121	0,4%	293 120	0,5%
- Autres achats et charges externes	10 130 173	20,0%	10 470 843	19,3%
VALEUR AJOUTEE	12 871 299	25,5%	14 496 797	26,8%
- Impôts et taxes	925 154	1,8%	849 570	1,6%
- Salaires, traitements, charges	9 595 943	19,0%	10 103 557	18,7%
+ Subventions	60	0,0%	402	0,0%
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBITDA)	2 350 262	4,7%	3 544 072	6,5%
- Dotations aux amortissements et provisions	619 057	1,2%	517 587	1,0%
+ Reprises sur amortissements et provisions	72 542	0,1%	270 435	0,5%
RESULTAT D'EXPLOITATION (EBIT)	1 803 747	3,6%	3 296 920	6,1%
+/- Charges et produits financiers	-171 194	-0,4%	-507 686	-0,9%
RESULTAT COURANT	1 632 553	3,2%	2 789 234	5,2%
+/- Résultat exceptionnel	10 891	0,0%	-316 742	-0,6%
- Participation des salariés	-36 445	-0,1%	0	-0,0%
- Impôts sur les sociétés	-793 940	-1,5%	-616 676	-1,1%
+/- Impôts différés	153 690	0,3%	-32 415	-0,1%
RESULTAT NET	966 749	1,9%	1 823 401	3,4%
+/- Résultat des sociétés mises en équivalence	-4 404	0,0%		
+/- Dotations et reprises sur écarts d'acquisition			-325 504	-0,6%
RESULTAT NET CONSOLIDE	962 345	1,9%	1 497 897	2,8%

6. Principes comptables et notes annexes

6.1 Périmètre de consolidation

Au 31 décembre 2016, le périmètre de consolidation se présente comme suit :

SOCIETE	NATIONALITE	RCS	% d'intérêts	Méthode d'intégration
VDI GROUP 11 C, rue des Aulnes 69542 CHAMPAGNE AU MONT D'OR	Française	Lyon 409 101 706	100,00	Globale
ALL BATTERIES Unit 5 – Focus Park B90 4QU SOLIHULL	Anglaise	2045875 England and Wales	100,00	Globale
PRORISK 11 C, rue des Aulnes 69542 CHAMPAGNE AU MONT D'OR	Française	Lyon 495 103 285	100,00	Globale
VDI CHINA Unit 4405, 44 th Floor, COSCO Tower 183, Queen's Road Central HONG KONG	Hongkongaise	1029137	100,00	Globale
VDI ESPANA Torre Inbiza, Plaza Europa 9-11 08909 L'Hospitalet de Llobregat	Espagnole	B 65279432	100,00	Globale
VDI DEUTSCHLAND Weyerstrasse 79 - 83 50676 COLOGNE	Allemande	HRB 70266	100,00	Globale
DI TUNISIE 1, rue du bois ZI Ksar Hicher – La Manouba TUNIS	Tunisienne	B 24159072010	100,00	Globale
VDI TUNISIE HSD 1, rue du bois ZI Ksar Hicher – La Manouba TUNIS	Tunisienne	B 24215412011	100,00	Globale
SIPB TUNISIE 1, rue du bois ZI Ksar Hicher – La Manouba TUNIS	Tunisienne	B 26212702015	100,00	Globale
VDI ITALIA Via Feno N3 20123 MILAN	Italienne	CF 08252380962	100,00	Globale
GM EQUIPEMENT 11 C, rue des Aulnes 69542 CHAMPAGNE AU MONT D'OR	Française	Lyon 793 705 252	100,00	Globale
ENERSTONE SAS 1130 rue de la Piscine 38402 ST MARTIN D'HERES	Française	Grenoble 789 316 163	20,31	Mise en équivalence

Toutes les filiales contrôlées par le groupe sont consolidées par intégration globale, à l'exception de :

- la société 1000 Y UNA PILAS, de nationalité espagnole, créée en juillet 1998 et filiale à 50 % de VDI GROUP, non consolidée (plus d'activité depuis le 31/03/2000);
- la société SPTL, non consolidée (participation non significative).
- la société ENERSTONE, dans laquelle VDI Group SA a pris une participation de 20,31% en avril 2016, cette société est consolidée par mise équivalence.

La méthode de consolidation par intégration globale consiste à :

- intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante les éléments des comptes des entreprises consolidées, après retraitements éventuels ;
- éliminer les soldes réciproques dans les comptes de bilan ainsi que les montants résultant d'opérations entre les sociétés du groupe et affectant le compte de résultat ;
- répartir les capitaux propres et le résultat entre les intérêts de l'entreprise consolidante et les intérêts des autres actionnaires ou associés dits « intérêts minoritaires ».

La société VDI BELGIUM a été liquidée au cours du premier semestre 2016, elle était sans activité depuis la revente du fonds de commerce et la fermeture du magasin situé Chaussé d'Alsemberg à Bruxelles en juin 2015, lequel a été transféré courant juin 2015 sur la succursale de droit belge de VDI Group.

Toutes les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation sont consolidées sur la base de leurs comptes arrêtés au 31 décembre 2016, sur une durée de 12 mois.

A l'exception d'Enerstone, et toutes les filiales de la société VDI GROUP étant détenues à 100%, les états financiers consolidés ne font apparaître aucun autre intérêt minoritaire à la clôture des comptes annuels au 31/12/2016.

6.2 Faits caractéristiques

Le régime d'intégration fiscale mis en place au 1er janvier 2007 s'est poursuivi sur l'exercice 2016.

Le périmètre de cette intégration fiscale au 31/12/2016 est constitué par la société VDI GROUP et par ses filiales PRORISK et GM EQUIPEMENT.

Le 29 avril 2016, VDI Group a pris une participation de 20% de la startup grenobloise Enerstone et s'est associé à cet acteur qui détient une solution innovante dans le domaine du rechargement des batteries.

La volonté commune des deux sociétés : accélérer l'essor des nouvelles technologies de batteries.

6.3 Dividendes

Le 27 mai 2016, la société VDI GROUP a procédé au versement de dividendes à ses actionnaires pour un montant de 1 462 500 €, diminué de 20 203 € au titre du remboursement des dividendes sur actions propres détenues dans le cadre du contrat de liquidité et du contrat de rachat d'actions, soit un montant net de 1 442 297 €.

6.4 Actions propres

Depuis le 07 juin 2010, les titres de VDI GROUP ont rejoint le groupe de cotation E2 (société ayant fait une offre au public) d'Alternext Paris.

Dans le cadre du contrat de liquidité mis en place pour assurer la régularité de cotation du titre, souscrit auprès de la société de Bourse Gilbert Dupont, VDI GROUP a mis 50 000 € et 13 387 titres à la disposition de ce prestataire de services d'investissement afin de lui permettre d'exercer son activité.

Dans le cadre du contrat de rachat d'actions également mis en place auprès du même prestataire de services, VDI GROUP lui a fait apport de 866 872 € pour financer ce programme.

		31/12/2015	Mouvements 2016		31/12/2016
			Achats	Ventes	
Contrat de liquidité	Nombre de titres	7 811	99 288	95 429	11 670
	Montant	46 457	571 591	556 890	61 158
Contrat de rachat	Nombre de titres	54 613	117 874	0	172 487
	Montant	220 137	617 516	0	837 653
Total	Nombre de titres	62 424	217 162	95 429	184 157
	Montant	266 594	1 189 107	556 890	898 811

6.5 Principes Comptables et méthodes d'évaluation

Les principes d'élaboration des comptes consolidés sont conformes à l'arrêté du 22 juin 1999 homologuant le règlement CRC 99-02, au règlement n° 2014-3 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général et au règlement ANC n° 2014-03.

VDI GROUP étant cotée sur le marché régulé ALTERNEXT, le groupe n'a pas d'obligation d'établir des comptes consolidés sous le référentiel IFRS ; le référentiel français a été retenu par VDI GROUP.

6.6 Permanence des méthodes

Compte tenu de la nouvelle réglementation sur les actifs incorporels (règlement ANC 2015-06 du 23 novembre 2015) ; les écarts d'acquisitions et les autres actifs incorporels ayant une durée d'utilisation illimitée ne sont plus amortis en consolidation, à compter du 1^{er} janvier 2016. Des tests de dépréciation seront effectués chaque année afin de vérifier qu'il n'y ait pas de perte de valeur sur ces actifs.

Aucune autre modification des méthodes comptables n'est intervenue au cours de l'exercice.

6.7 Ecarts d'acquisition

Lors de la première consolidation d'une filiale, l'écart de première consolidation (différence entre le coût d'acquisition et la quote-part correspondante des capitaux propres retraités de la société) est affecté aux différents postes appropriés du bilan. Le solde non affecté constitue l'écart d'acquisition.

Les sociétés 1000 et une Piles et GM Equipement acquises respectivement sur 1999 et 2000 ont fait l'objet de fusion absorption par VDI GROUP sur 2000 et 2001. Les traités de fusion portant sur ces 2 opérations ont fait ressortir la valorisation de fonds de commerce ; les retraitements de consolidation ont affecté ce montant aux écarts d'acquisition.

Les différentes acquisitions ont fait ressortir les écarts suivants:

- ALL BATTERIES:	1 808 264 €
- VDI CHINA:	2 831 €
- MICROBATT:	173 370 €

En 2016, suite au nouveau règlement ANC sur les actifs incorporels (règlement 2015-06 du 23 novembre 2015), des reclassements ont été opérés entre les lignes écarts d'acquisition et amortissements cumulés des écarts d'acquisition et les lignes actifs incorporels et amortissements cumulés des actifs incorporels. Cela a conduit à majorer la ligne écart d'acquisition de 468 593€.

Montant net au 31/12/2014	Amortissements 2015	Montant net au 31/12/2015	Variation de périmètre 2016	Reclassement	Montant net au 31/12/2016
1 451 920	325 504	1 126 416	227 385	468 593	1 822 394

Les variations de périmètre 2016 représentent l'écart d'acquisition sur la société ENERSTONE.

Aucune perte de valeur n'a été identifiée sur les écarts d'acquisition au 31/12/2016.

6.8 Ecarts de conversion

Les comptes des filiales anglaises, tunisiennes et chinoises ont été convertis selon la méthode du cours de clôture :

- les postes de bilan sont convertis en euros au taux de clôture à l'exception du capital et des réserves maintenus au coût historique ;
- les postes du compte de résultat sont convertis au taux moyen de l'exercice ;
- les écarts de conversion résultant de la variation des taux de change sur le bilan et le compte de résultat sont comptabilisés dans les capitaux propres consolidés sous la rubrique « écarts de conversion ».

Les taux de conversion utilisés sont les suivants :

Devises	Taux moyen 2016	Taux moyen 2015	Taux de clôture au 31/12/2016	Taux de clôture au 31/12/2015
GBP	0,82270	0,72419	0,8562	0,7339
TND	2,38485	2,17484	2,4256	2,2085
HKD	8,56263	8,56221	8,1751	8,4376
CNY	7,34151	6,94708	7,3202	7,0608

L'écart de conversion qui apparaît au passif du bilan est la conséquence de l'utilisation de ces différents taux.

6.9 Immobilisations incorporelles

Elles figurent au bilan à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de leur durée de vie.

Logiciels:	Linéaire	5 ans
------------	----------	-------

6.10 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de leur durée de vie prévue.

Matériels et installations techniques:	Linéaire	3 à 10 ans
Agencements:	Linéaire	3 à 10 ans
Matériels de bureau et informatique:	Linéaire	3 ans
Mobilier:	Linéaire	4 à 10 ans

6.11 Immobilisations financières

Elles figurent au bilan pour leur valeur historique. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

6.12 Stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques, le dernier prix d'achat a été retenu, sauf écart significatif.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Lorsque la valeur de réalisation est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation des stocks est constituée, égale à la différence entre la valeur de réalisation estimée et la valeur brute.

6.13 Clients et autres Créances

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Elles ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

6.14 Disponibilités et valeurs mobilières de placement

Le solde du poste disponibilités correspond aux soldes créditeurs en banque.

6.15 Imposition différée

Certains retraitements apportés aux comptes sociaux, afin de les mettre en harmonie avec les principes de consolidation ainsi que certains reports d'imposition dans le temps, génèrent des différences temporaires entre le résultat fiscal et le résultat comptable retraité.

Ces différences donnent lieu à la constatation d'impôts différés dans les comptes consolidés.

La méthode appliquée est celle du report variable qui tient compte pour le calcul des conditions d'imposition connues à la clôture de l'exercice. Le taux d'impôt différé utilisé au 31/12/2016 est de 33,33 % pour les sociétés de nationalité française. Aucun retraitement n'a été appliqué aux comptes pour les sociétés de nationalité étrangère.

Au titre de l'exercice 2016, les retraitements effectués ont donné lieu à la constatation d'un impôt différé actif de 153 690 € et le total des impôts différés figure à l'actif du bilan pour un montant de 205 307 €.

6.16 Engagement en matière de retraite

Aucun engagement de retraite n'a été contracté en dehors de ceux résultant des obligations légales prévues notamment par les conventions collectives applicables aux sociétés françaises.

Les droits des salariés ont été évalués à partir des salaires, âge et ancienneté et en prenant en considération les coefficients de rotation du personnel au sein du groupe VDI.

Depuis l'exercice 2014, la provision en matière d'engagement de retraite est calculée à partir des paramètres taux de turn over et taux d'augmentation salariale réels du groupe VDI, alors qu'elle était précédemment calculée à partir de paramètres standard français.

Depuis 2015 ; la provision en matière d'engagement de retraite a été affinée afin de prendre en compte les droits acquis en fonction du nombre d'année de présence pour chaque salarié alors que précédemment le maximum légal était appliqué dans tous les cas.

Les hypothèses retenues sont les suivantes:

- taux d'actualisation: 1,57% (2,2% en 2015)

- taux de rotation du personnel:

Turn over par tranche d' âge	Cadres	Non cadres
18 à 30 ans	19,4%	22,4%
31 à 40 ans	8,0%	12,0%
41 à 50 ans	6,7%	14,6%
51 à 67 ans	10,4%	13,4%

- âge conventionnel de départ: 67 ans

- droits acquis:

- cadres :

- 2/20 de mois par année de présence de 2 à 9 ans inclus de présence

- 3/20 de mois par année de présence de 10 à 19 ans inclus de présence

- 4/20 de mois par année de présence à partir de 20 ans de présence sans pouvoir dépasser 6 mois.

- non cadres

- 1/10 de mois par année de présence sans pouvoir dépasser un maximum de 3 mois, pour les salariés ayant 2 ans et plus de présence.

- taux d'augmentation des salaires: cadres 3,05% - non cadres-2,09% contre 2,66% en 2015 pour les cadres et 3,10% en 2015 pour les non cadres.

Aucune obligation légale n'existant dans les pays où sont implantées les filiales étrangères, aucun engagement de retraite n'a été évalué pour le personnel des sociétés domiciliées dans ces pays.

7. Principaux postes du bilan

7.1 Immobilisations incorporelles

En EUR

Valeurs brutes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Ecarts d'acquisition	5 030 019			227 385	-2 756	5 254 648
Concessions, brevets et droits similaires	398 004	46 861			-5 800	439 065
Fonds commercial	1 238 217		104 000		2 757	1 136 974
Autres immobilisations incorporelles	846 244	229 691	5 084		-13 818	1 057 033
Immobilisations Incorporelles brutes	2 482 465	276 552	109 084		-16 861	2 633 072

Amortissements et provisions	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Ecarts d'acquisition	3 903 603		74 000		-397 351	3 432 252
Concessions, brevets et droits similaires	242 255	24 510			-1072	265 693
Fonds commercial	15 750				397 350	413 100
Autres immobilisations incorporelles	537 774	113 441	4 557		-12 226	634 432
Amortissements et provisions	795 779	137 951	4 557		384 052	1 313 225

Valeurs nettes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Ecarts d'acquisition	1 126 416		-74 000	227 385	394 595	1 822 396
Concessions, brevets et droits similaires	155 749	22 351			-4 728	173 372
Fonds commercial	1 222 467		104 000		-394 593	723 874
Autres immobilisations incorporelles	308 470	116 250	527		-1 592	422 601
Valeurs nettes	1 686 686	138 601	104 527		-400 913	1 319 847

7.2 Immobilisations corporelles

En EUR

Valeurs brutes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Installations techniques, matériel, outillage	373 679	36 925	2 719		-7 819	400 066
Autres immobilisations corporelles	2 827 357	164 113	30 436		-40 718	2 920 316
Immobilisations en cours	10 410	103 545				113 955
Valeurs brutes	3 211 446	304 583	33 155		-48 537	3 434 337

Amortissements et provisions	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Installations techniques, matériel, outillage	298 184	15 810	887		-6 028	307 079
Autres immobilisations corporelles	1 661 331	229 686	14 184		-25 845	1 850 988
Immobilisations en cours						
Amortissements et provisions	1 959 515	245 496	15 071		-31 873	2 158 067

Valeurs nettes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Installations techniques, matériel, outillage	75 495	21 115	1 832		-1 791	92 987
Autres immobilisations corporelles	1 166 026	-65 573	16 252		-14 873	1 069 328
Immobilisations en cours	10 410	103 545				113 955
Valeurs nettes	1 251 931	59 087	18 084		-16 664	1 276 270

7.3 Immobilisations financières

En EUR

Valeurs brutes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Titres de participations	36 010				-1	36 009
Participations par mises en équivalence				28 556	-4 404	24 152
Autres immobilisations financières	207 320	4 581	8 291		-524	203 086
Créances rattachées à des participations	26 095					26 095
Valeurs brutes	269 425	4 581	8 291	28 556	-4 929	289 342

Provisions	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Titres de participations	36 010		18 750			17 260
Participations par mises en équivalence						
Autres immobilisations financières						
Créances rattachées à des participations	26 095					26 095
Provisions	62 105		18 750			43 355

Valeurs nettes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Titres de participations	0		18 750		-1	18 749
Participations par mises en équivalence				28 556	-4 404	24 152
Autres immobilisations financières	207 320	4 581	-8 291		-524	203 086
Créances rattachées à des participations						
Valeurs nettes	207 320	4 581	10 459	28 556	-4 929	245 987

7.4 Participation mise en équivalence

Les mouvements des titres mis en équivalence sont présentés dans le tableau ci-après :

En EUR	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	QP de résultat 2016	Clôture
Total				28 446	-4 404	24 152

Le montant de l'écart d'acquisition correspondant aux titres mis en équivalence s'élève à 227 385€, il a été intégré sur la ligne écart d'acquisition.

La quote-part de résultat des titres mis en équivalence s'élève à -4 404€ au 31/12/2016.

7.5 Stocks

En EUR

Valeurs brutes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Matières premières, approvisionnements	110 549		-19 711		-509	90 329
Marchandises	9 385 596	496 141			-143 913	9 737 822
Valeurs brutes	9 496 145	496 141	-19 711		-144 422	9 828 151

Provisions	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Matières premières, approvisionnements						
Marchandises	185 321	132 501	-64 322		-2 659	250 841
Provisions	185 321	132 501	-64 322		-2 659	250 841

Valeurs nettes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Matières premières, approvisionnements	110 549		-19 711		-509	90 329
Marchandises	9 200 275	363 640	64 322		-141 254	9 486 981
Valeurs nettes	9 310 824	363 640	44 611		-141 763	9 577 310

7.6 Créances

En EUR

Valeurs brutes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Créances clients et comptes rattachés	7 118 732	173 360		1 253	-199 928	7 093 417
Actifs d'impôts différés	51 615	153 692				205 307
Autres créances et comptes de régularisation	1 801 433		-346 758	-2 793	-129 806	1 322 076
Valeurs brutes	8 971 780	327 052	-346 758	-1 540	-329 734	8 620 800

Provisions	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Créances clients et comptes rattachés	206 599	38 655	-8 221		-6 563	230 470
Actifs d'impôts différés						
Autres créances et comptes de régularisation						
Provisions	206 599	38 655	-8 221		-6 563	230 470

Valeurs nettes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Créances clients et comptes rattachés	6 912 133	134 705	8 221	1 253	-193 365	6 862 947
Actifs d'impôts différés	51 615	153 692				205 307
Autres créances et comptes de régularisation	1 801 433		-346 758	-2 793	-129 806	1 322 076
Valeurs nettes	8 765 181	288 397	-338 537	-1 540	-323 171	8 390 330

7.7 Provisions

En EUR	Ouverture	Dotations	Reprises	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Provisions pour retraites	55 018	64 454				119 472
Provisions sur titres non consolidés	36 010		18 750			17 260
Provisions sur autres immo. Financières	26 095					26 095
Provisions sur stocks	185 321	132 501	64 322		-2 659	250 841
Provisions sur créances clients	206 599	38 655	8 221		-6 562	230 470
Total	509 044	235 610	91 293		-9 222	644 138
<i>Dont dotations et reprises d'exploitation</i>		<i>235 610</i>	<i>72 543</i>			
<i>Dont dotations et reprises financières</i>			<i>18 750</i>			
<i>Dont dotations et reprises exceptionnelles</i>						

Détail des reprises de provisions

En EUR	Reprises	Dont utilisées	Dont non utilisées
Provisions sur titres non consolidés	18 750		18 750
Provisions sur stocks	64 322	64 322	
Provisions sur créances clients	8 221	8 221	
Total	91 293	72 543	18 750

7.8 Variation des capitaux propres consolidés

En EUR	Capital	Primes de fusion	Réserves	Résultats	Écarts de conversion	Total Capitaux propres
Capitaux propres 2014	2 973 750	7 769 299	1 060 224	383 720	-61 594	12 125 399
Distributions de dividendes			-1 444 969			-1 444 969
Résultat N-1			383 720	-383 720		0
Résultat de l'exercice				1 497 897		1 497 897
Variations des écarts de conversion					35 515	35 515
Variations liées aux actions propres			-28 947			-28 947
Autres variations			158 549			158 549
Capitaux propres 2015	2 973 750	7 769 299	99 630	1 497 897	-26 079	12 314 497
Distributions de dividendes			-1 442 297			-1 442 297
Résultat N-1			1 497 897	-1 497 897		0
Résultat de l'exercice				962 345		962 345
Variations des écarts de conversion					-313 478	-313 478
Variations liées aux actions propres			-632 216			-632 216
Autres variations			-33 628			-33 628
Capitaux propres N	2 973 750	7 769 299	-510 614	962 345	-339 557	10 855 223

7.9 Passage du résultat social au résultat consolidé

En EUR	31/12/2016	31/12/2015
Cumul des résultats sociaux	1 215 301	3 214 484
Elimination dividendes	-1 115 209	-1 471 166
Elimination provisions internes	164 221	7 328
Dotations provisions pour charges	-64 454	62 186
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition		-325 504
Variation des impôts différés	153 687	-32 415
Retraitement des différences de change latentes	672 632	-33 527
Harmonisation des amortissements	10 000	4 000
Retraitement dépréciation fonds de commerce sociaux		74 000
Retraitement boni de liquidation	-69 429	-1 489
Quote-part de Résultat des sociétés mises en équivalence	-4 404	
Total	962 345	1 497 897

7.10 Emprunts et dettes financières

Ventilation par nature

En EUR	31/12/2016	31/12/2015
Emprunts auprès des établissements de crédit	395 558	639 182
Concours bancaires courants	4 428 182	2 152 899
Intérêts courus non échus	16 265	21 379
Participations des salariés	133 410	156 230
Total	4 973 415	2 969 690

Ventilation par échéance

En EUR	31/12/2016	31/12/2015
Emprunts et dettes à moins d'un an	4 761 515	2 460 144
Emprunts et dettes de 1 à 5 ans	211 900	506 546
Emprunts et dettes à plus de 5 ans	0	0
Total	4 973 415	2 969 690

7.11 Autres dettes et comptes de régularisation

En EUR	31/12/2016	31/12/2015
Dettes fiscales	1 353 348	1 273 886
Dettes sociales	1 238 945	1 669 544
Autres dettes	613 207	825 567
Comptes de régularisations		1 329
Total	3 205 500	3 770 326

8. Principaux postes du compte de résultat

8.1 Chiffre d'affaires

Ventilation par zones géographiques

En EUR	Chiffre d'affaires réalisé 2016	% de chiffre d'affaires réalisé 2016	Chiffre d'affaires réalisé 2015	% de chiffre d'affaires réalisé 2015
France	35 901 277	71,1%	36 514 156	67,5%
Hors France & export	14 580 395	28,9%	17 613 603	32,5%
Chiffre d'affaires total	50 481 672	100,0%	54 127 759	100,0%

Ventilation par nature

En EUR	Chiffre d'affaires réalisé 2016	% de chiffre d'affaires réalisé 2016	Chiffre d'affaires réalisé 2015	% de chiffre d'affaires réalisé 2015
Marchandises	49 421 980	97,9%	52 751 590	97,5%
Services	1 059 692	2,1%	1 376 169	2,5%
Chiffre d'affaires total	50 481 672	100,0%	54 127 759	100,0%

Contribution de chaque société

En EUR	Chiffre d'affaires réalisé 2016	% de chiffre d'affaires réalisé 2016	Chiffre d'affaires réalisé 2015	% de chiffre d'affaires réalisé 2015
VDI Group SA	30 226 782	59,9%	32 602 372	60,2%
Allbatteries UK	8 874 620	17,6%	10 543 109	19,5%
VDI Belgium	Liquidée		288 067	0,6%
VDI Espana	2 295 008	4,5%	2 608 120	4,8%
VDI Deutschland	545 194	1,1%	655 951	1,2%
VDI Italia	595 868	1,2%	308 977	0,6%
SIPB	277 339	0,5%		
Prorisk	5 295 795	10,5%	4 907 207	9,1%
GM Equipement	2 371 066	4,7%	2 213 956	4,1%
Chiffre d'affaires total	50 481 672	100,0%	54 127 759	100,0%

8.2 Ventilation des effectifs et charges de personnel

Effectifs	31/12/2016	31/12/2015
Employés	214	211
Techniciens / AM	36	41
Cadres	46	47
Total	296	299

Charges de personnel, en EUR	31/12/2016	31/12/2015
Rémunérations du personnel	7 100 889	7 500 438
Charges sociales	2 495 055	2 603 119
Total	9 595 944	10 103 557

Le poste « Charges sociales » intègre le crédit d'impôt compétitivité et emploi (CICE) pour un montant de 243 596 €.

Les montants de CICE dont a bénéficié les sociétés du groupe ont été utilisés

- dans des actions de formation,
- pour recruter de nouveaux collaborateurs notamment dans l'objectif de structurer les activités support et des activités commerciales et web,
- et la poursuite des investissements pour le développement à l'international.

8.3 Dotations aux amortissements et aux provisions

Reprises, en EUR	31/12/2016	31/12/2015
Provisions sur créances clients	8 220	32 331
Provisions sur stocks	64 322	175 775
Provisions pour autres charges	0	62 329
Total	72 542	270 435

Dotations, en EUR	31/12/2016	31/12/2015
Amortissements	383 449	382 412
Provisions sur créances clients	38 653	37 892
Provisions sur stocks	132 501	97 140
Provisions pour autres charges	64 454	143
Total	619 057	517 587

8.4 Résultat d'exploitation

En EUR	31/12/2016	31/12/2015
Total des produits d'exploitation	50 777 395	54 691 716
Total des charges d'exploitation	48 973 648	51 394 796
Résultat d'exploitation	1 803 747	3 296 920

8.5 Résultat financier

En EUR	31/12/2016	31/12/2015
Gains de change	328 801	209 765
Autres produits financiers	223	562
Reprise sur provisions	18 750	0
Total des produits financiers	347 774	210 327
Intérêts et charges financières	62 583	41 177
Pertes de change	456 385	676 836
Total des charges financières	518 968	718 013
Résultat financier	-171 194	-507 686

8.6 Résultat exceptionnel

En EUR	31/12/2016	31/12/2015
Produits exceptionnels sur opération de gestion	195 239	100 295
Produits de cession des éléments d'actifs	41 683	7
Reprises sur provisions et transferts de charges	74 000	
Produits sur cessions d'actions propres	9 993	4 762
Total des produits exceptionnels	320 915	105 064
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	156 658	390 393
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés	135 010	25 926
Charges sur cession d'actions propres	18 356	5 487
Total des charges exceptionnelles	310 024	421 806
Résultat exceptionnel	10 891	-316 742

Détail des produits exceptionnels sur opération de gestion :	195 239
- Régularisations clients	87 691
- Produits exceptionnels et indemnités litige fournisseur	46 856
- Indemnités diverses	41 156
- Indemnités litiges salariés	19 536
Détail des charges exceptionnelles sur opération de gestion :	156 658
- Fraude fournisseur	51 925
- Pénalités sur litiges salariés	30 187
- Sorties de marchandises pour dons associations	17 625
- Pénalités fiscales	14 900
- Régularisations charges sociales	12 531
- Versements pour dons associations	13 330
- Régularisations et pénalités clients	7 170
- Régularisations et indemnités litige fournisseur	6 982
- Divers	2 008

8.7 Impôts sur les sociétés

Analyse de la charge d'impôt

En EUR	31/12/2016	31/12/2015
Charge d'impôt courante	793 940	616 676
Charge d'impôt différée	-153 690	32 415
Total	640 250	649 091

Il est à noter que la charge d'impôt courante est impactée pour 140 435€ (421 306€ en base) par la réintégration en 2016 des déficits des filiales étrangères qui avait été déduits de l'impôt social de VDI Group SA en 2010.

Les impôts différés sont impactés en sens inverse (reprise d'impôts différés passifs qui avaient été constatés également en 2010).

Preuve d'impôt

En EUR	31/12/2016	31/12/2015
Résultat avant IS	1 602 595	2 472 492
IS théorique	535 664	824 164
Rapprochement :		
Différences permanentes et temporaires	119 704	-17 953
Ecart de taux d'imposition	-64 602	-148 519
Crédit d'impôt, régularisation d'impôts différés et autres impôts	49 484	-8 602
IS comptabilisé	640 250	649 091

8.8 Rémunérations des dirigeants

Dirigeants	Fonction	Rémunération au titre du mandat social	Rémunération au titre du contrat de travail
David BUFFELARD	Président Directeur Général	182 000	Néant
Thierry BOUVAT	Directeur Général et membre du Conseil d'Administration	15 450	155 550

8.9 Evénements postérieur à la clôture

VDI Group a finalisé le 31 janvier 2017, la cession de ses filiales Prorisk et GM Equipement à la société France Sécurité. Ces deux filiales correspondaient à l'activité restante de la division Hygiène & Sécurité, suite à la cession fin 2014 des filiales de distribution sous marque Direct Hygiène Industrie. Cette nouvelle cession s'inscrit dans la stratégie de développement de VDI Group visant à se recentrer sur sa division Battery.

La plus-value de cession consolidée est évaluée autour de 5 millions d'euros.

8.10 Engagements hors bilan

Nantissement de 1 100 000€ de titres VDI en faveur de Banque Rhône Alpes en garantie de l'emprunt de 165 629 € au 31/12/2016 (montant à l'origine de 1 100 000€) lié à l'acquisition de la société Microbatt en 2010.

Achat de dollars à terme

Six contrats d'achat de dollars à terme ont été souscrits en 2015 ainsi que 5 en 2016, selon détail ci-dessous :

		Montant à la souscription	Solde au 31/12/2015	Montant utilisé en 2016	Solde au 31/12/2016	Taux nominal
BRA	29/04/2015	2 000 000	450 000	450 000	0	1.1073
HSBC	24/08/2015	2 000 000	2 000 000	2 000 000	0	1.1571
HSBC	15/10/2015	2 000 000	2 000 000	2 000 000	0	1.1540
BRA	26/09/2015	2 000 000	2 000 000	2 000 000	0	1.1500
BRA	16/10/2015	1 000 000	1 000 000	1 000 000	0	1.1700
BRA	31/03/2016	2 000 000		2 000 000	0	1.1400
BRA	02/05/2016	2 000 000		2 000 000	0	1.1520
HSBC	02/05/2016	2 000 000		1 200 000	800 000	1.1704
BRA	08/11/2016	1 500 000		0	1 500 000	1.1450
BRA	08/11/2016	3 000 000		0	3 000 000	1.1215
Total		19 500 000	7 450 000	12 650 000	5 300 000	

A noter qu'un des contrats souscrit en 2015 était totalement utilisé au 31/12/2015, pour cette raison, il ne figure pas dans le tableau ci-avant.

8.11 Transactions entre les parties liées

Sociétés concernées: VDI GROUP et SCI CORBAS 2

Dirigeant en commun: Monsieur Christian DUTEL administrateur de VDI GROUP et gérant associé de la SCI CORBAS 2

Nature de la transaction: bail commercial qui porte sur un immeuble à usage industriel

Charge de location comptabilisée au titre de l'exercice: 352 501 € HT

Solde fournisseur SCI CORBAS 2 au 31/12/2016: 0 €

8.12 Honoraires des contrôleurs légaux

Conformément à l'article R123-198-9 du code de commerce, le montant total des honoraires des commissaires aux comptes est de :

- 35 260 euros pour VDI GROUP

- 17 552 euros pour les filiales intégrées globalement

Soit un total de 52 812 euros (honoraires figurant au compte de résultat).

9. Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés 2016

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société VDI GROUP, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le paragraphe 5.6 "Permanence de méthodes" de l'annexe qui expose le changement de méthode comptable résultant de l'application du nouveau règlement ANC sur les actifs incorporels.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Comme mentionné dans la première partie du présent rapport, le paragraphe 6.6 "Permanence de méthodes" de l'annexe expose le changement de méthodes comptables résultant du nouveau règlement ANC sur les actifs incorporels. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié la correcte application du changement de réglementation comptable.
- Le paragraphe 6.7 "Ecart d'acquisition" de l'annexe détaille les principaux écarts d'acquisition du Groupe. Les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté notamment sur l'appréciation du montant des écarts d'acquisition et l'absence de dépréciation de ces derniers.
- Le paragraphe 6.12 "Stocks" de l'annexe décrit les principes comptables applicables à la valorisation et à la dépréciation des stocks. Nos travaux ont consisté à contrôler le respect des principes comptables décrits pour la valorisation des stocks.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Tassin-la-Demi-Lune et Lyon, le 14 avril 2017

Les Commissaires aux Comptes

ARTHAUD & ASSOCIES AUDIT
Olivier ARTHAUD

DELOITTE & ASSOCIES
Dominique VALETTE

10. Comptes annuels sociaux relatifs à l'exercice clos au 31 décembre 2016

10.1 Actif

	31/12/2016			31/12/2015
	Brut	Amort/Prov	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche & développement				
Concessions, brevets et droits similaires	376 478	241 686	134 792	99 948
Fonds commercial	3 377 040		3 377 040	3 539 060
Autres immobilisations incorporelles	908 238	398 453	509 785	239 552
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage ind.	314 030	261 413	52 616	54 526
Autres immobilisations corporelles	2 324 683	1 542 659	782 024	939 417
Immobilisations corporelles en cours	113 955		113 955	10 410
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence				
Autres participations	7 845 061	618 788	7 226 273	6 873 956
Créances rattachées à des participations	226 673	26 095	200 578	90 026
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 040 308		1 040 308	412 020
Total actif immobilisé	16 526 466	3 089 094	13 437 371	12 258 915
ACTIF CIRCULANT				
Matières premières, approvisionnements	86 158		86 158	107 408
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	7 200 543	210 106	6 990 438	7 175 076
Avances et acomptes versés sur commandes	380 705		380 705	413 192
Clients et comptes rattachés	6 775 169	109 712	6 665 457	6 837 569
Autres créances	3 835 121	1 150 000	2 685 121	2 324 701
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	822 899		822 899	787 155
Charges constatées d'avance	103 233		103 233	89 540
Total actif circulant	19 203 828	1 469 818	17 734 011	17 734 641
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif	342		342	148 532
TOTAL GENERAL	35 730 636	4 558 912	31 171 724	30 142 088

10.2 Passif

	31/12/2016	31/12/2015
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel dont versé	2 973 750	2 973 750
Prime d'émission, de fusion, d'apport	7 769 298	7 769 298
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	297 375	297 375
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	1 936 098	1 936 098
Report à nouveau	201 951	17 531
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	913 794	1 655 437
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL I	14 092 266	14 649 489
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL II		
Provisions pour risques	342	148 532
Provisions pour charges		
TOTAL III	342	148 532
EMPRUNTS ET DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	4 819 120	2 812 653
Emprunts et dettes financières divers	3 864 493	4 203 965
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	5 443	30
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 487 609	5 628 022
Dettes fiscales et sociales	1 749 156	1 911 685
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	519 121	769 614
Produits constatés d'avance		
TOTAL IV	16 444 942	15 325 968
Ecart de conversion passif	TOTAL V	
	634 174	18 099
TOTAL GENERAL (I à V)	31 171 724	30 142 088
RENOIS		
Ecart de réévaluation incorporé au capital		
dont réserve spéciale de réévaluation (1959)		
dont écart de réévaluation libre		
dont réserve de réévaluation (1976)		
Dont réserve réglementée des plus-values à long terme		
Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	15 400 285	14 828 966
Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques et CCP	4 397 409	2 152 387

10.3 Compte de résultat

	Exercice 31/12/2016			Exercice 31/12/2015
	France	Export	Total	
Ventes de marchandises	33 609 643	7 785 132	41 394 775	42 348 721
Production vendue de biens				
Production vendue de services	1 865 841	1 397 691	3 263 532	3 553 348
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	35 475 484	9 182 823	44 658 307	45 902 069
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				40
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)			84 783	72 290
Autres produits (1) (11)			169 201	229 982
PRODUITS D'EXPLOITATION			44 912 291	46 204 381
Achat marchandises (y compris droits de douane)			27 049 823	28 575 864
Variation de stocks (marchandises)			134 240	(1 376 875)
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits douane)			664 236	644 986
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)			21 250	-85
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)			8 771 956	8 839 912
Impôts, taxes et versements assimilés			631 673	652 907
Salaires et traitements			4 875 366	5 144 354
Charges sociales (10)			2 015 402	2 136 465
Dotations d'exploitation				
- Sur immobilisations: dotations aux amortissements			292 914	264 594
- Sur immobilisations: dotations aux provisions				
- Sur actif circulant: dotations aux provisions			126 494	103 535
- Pour risques et charges: dotations aux provisions				
Autres charges (12)			8 668	152 046
CHARGES D'EXPLOITATION			44 592 023	45 137 705
RESULTAT D'EXPLOITATION			320 268	1 066 676
Produits financiers de participations (5)			1 211 011	1 550 045
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				387
Autres intérêts et produits assimilés (5)			77	42
Reprises sur provisions et transferts de charges			167 282	344 039
Différences positives de change			52 732	89 487
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			1 431 103	1 984 000
Dotations financières aux amortissements et provisions			164 563	453 360
Intérêts et charges assimilées (6)			138 326	124 924
Différences négatives de change			103 095	386 185
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			405 983	964 469
RESULTAT FINANCIER			1 025 119	1 019 531
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔT			1 345 387	2 086 207
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion (6 bis)			142 374	53 381
Sur opérations en capital			134 224	4 762
Reprises, provisions et transfert de charges			74 000	
PRODUITS EXCEPTIONNELS (7)			350 598	58 143

Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	140 623	385 031
Sur opérations en capital	150 001	5 487
Dotations aux amortissements et provisions		74 000
CHARGES EXCEPTIONNELLES (7)	290 625	464 519
RESULTAT EXCEPTIONNEL	59 973	(406 376)
Participation des salariés au résultat	36 445	
Impôts sur les bénéfices	455 122	24 394
Total des produits	46 693 992	48 246 524
Total des charges	45 780 198	46 591 087
BENEFICE OU PERTE	913 794	1 655 437
(1) dont produits nets partiels sur opérations à long terme		
(2) dont produits de locations immobilières Produits d'exploitations afférents à des exercices antérieurs		
(3) dont crédit bail mobilier crédit bail immobilier		
(4) dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs		
(5) dont produits concernant les entreprises liées		
(6) dont intérêts concernant les entreprises liées		
(6bis) dont dons faits aux organismes d'intérêt général		
(9) dont transfert de charges	33 129	42 727
(10) dont cotisations personnelles de l'exploitant		
(11) dont produits redevances pour concessions de brevets, licences		
(12) dont charges redevances pour concessions de brevets, licence		
(13) dont primes et coti : facultatives obligatoires		
(7) détail des produits et charges exceptionnels		Exercice N
	Charges except.	Prod. except.
<u>Opérations de gestion :</u>		
Litiges et pénalités fournisseurs	58 907	
Dons, mécénat	30 955	
Pénalités litiges salariés	30 187	
Autres charges	20 574	
<u>Opérations en capital :</u>		
Valeur nette comptable immobilisations incorporelles	104 000	
Valeur nette comptable immobilisations financières	27 645	
Charges nettes sur cession VMP	18 356	
<u>Opérations de gestion :</u>		
Régularisations et indemnités clients		48 362
Produits exceptionnels fournisseurs		46 856
Régularisations fiscales et sociales		41 156
Autres produits		6 000
<u>Opérations en capital :</u>		
Produits cession immobilisations incorporelles		30 000
Produits cession immobilisations financières		94 231
Produits cession titres de placement		9 993
<u>Reprises sur provisions exceptionnelles et transferts de charges :</u>		
Reprise sur provisions exceptionnelles		74 000

10.4 Annexes aux comptes sociaux

10.4.1 Règles et méthodes comptables

Les comptes sont établis en conformité avec les dispositions du code de commerce (articles L123-12 à L123-28) et au règlement ANC 2014-3 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base ci-après :

Continuité de l'exploitation
Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
Indépendance des exercices
et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucune modification des méthodes comptables n'est intervenue au cours de l'exercice.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

A. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire sur des périodes de 5 ans au vue de la durée réelle d'utilisation de ces actifs au sein de la société.

Les autres immobilisations incorporelles sont amorties sur une période de 3 à 5 ans.

B. Fonds de commerce

Suite à la transposition de la directive 2013/34 UE, des modifications ont été apportées au règlement ANC N°2014-03, celles-ci portant sur:

- La définition du fonds commercial
- L'évaluation des actifs corporels, incorporels et du fonds commercial postérieurement à leur date d'entrée
- Le mali technique de fusion

Suite à l'application de ce nouveau règlement, la société a affecté l'intégralité des malis techniques présents à l'actif de son bilan, au sein du poste "fonds commercial". En effet l'analyse conduite au 1er janvier 2016 a permis de conclure à l'absence de plus-value latente sur d'autres actifs (incorporels, corporels ou financiers). Ils sont désormais reclassés sur la ligne "mali fusion actifs incorporels" pour un montant de 132 K€.

La société considère que les fonds commerciaux qu'elle contrôle ont une durée d'utilisation qui n'est pas limitée dans le temps.

Conformément aux nouvelles dispositions réglementaires, à chaque clôture à compter de 2016, la société réalise un test de dépréciation pour s'assurer que la valeur recouvrable de ces fonds commerciaux est toujours supérieure à la valeur comptable de ceux-ci.

Dans le cas inverse, une dépréciation est comptabilisée dans le résultat de l'exercice.

A cette même date, la valeur d'utilité du fonds commercial est supérieure à sa valeur comptable incluant les malis techniques qui lui sont rattachés.

C. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

- Matériels, outillages : 3 à 10 ans
- Agencements, installations générales : 5 à 10 ans
- Matériels de bureau et informatique : 3 ans
- Mobilier de bureau : 4 à 10 ans

D. Participations

La valeur brute des participations est constituée par le coût d'achat auquel se rajoute les frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Cette valeur d'inventaire est la valeur économique estimée par la direction de la société, qui tient notamment compte des capitaux propres mais aussi de la rentabilité et des perspectives d'avenir de la participation.

E. Stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques, le dernier prix d'achat a été retenu, sauf écart significatif.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Lorsque la valeur de réalisation est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation des stocks est constituée, égale à la différence entre la valeur de réalisation estimée et la valeur brute.

F. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsqu'un risque de non recouvrement existe.

G. Provisions réglementées

Les provisions réglementées figurant au bilan correspondent à l'amortissement dérogatoire des frais d'acquisition des titres de participations.

H. Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Depuis le 1er janvier 2014, la comptabilisation des achats et des ventes réalisées en dollars s'effectue sur la base d'un cours budget pour toute l'année au lieu d'un taux modifié chaque mois.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est porté au bilan en «écart de conversion».

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques.

Six contrats d'achat de dollars à terme ont été souscrits en 2015 ainsi que 5 en 2016, selon détail ci-dessous :

		Montant à la souscription	Solde au 31/12/2015	Montant utilisé en 2016	Solde au 31/12/2016	taux nominal
BRA	29/04/2015	2 000 000	450 000	450 000	-	1.1073
HSBC	24/08/2015	2 000 000	2 000 000	2 000 000	-	1.1571
HSBC	15/10/2015	2 000 000	2 000 000	2 000 000	-	1.1540
BRA	26/09/2015	2 000 000	2 000 000	2 000 000	-	1.1500
BRA	16/10/2015	1 000 000	1 000 000	1 000 000	-	1.1700
BRA	31/03/2016	2 000 000		2 000 000	-	1.1400
BRA	02/05/2016	2 000 000		2 000 000	-	1.1520
HSBC	02/05/2016	2 000 000		1 200 000	800 000	1.1704
BRA	08/11/2016	1 500 000			1 500 000	1.1450
BRA	08/11/2016	3 000 000			3 000 000	1.1215
		19 500 000	7 450 000	12 650 000	5 300 000	

I. Honoraires des commissaires aux comptes

Conformément à l'article R. 123-198-9 du Code du Commerce :
Les honoraires au titre de la certification des comptes a été de 35 260 € (16 630 € pour Arthaud & Associés et 18 630 € pour Deloitte & Associés).

J. Transactions avec les parties liées

Sociétés concernées: VDI GROUP et SCI CORBAS 2
Dirigeant en commun: Monsieur Christian DUTEL administrateur de VDI GROUP et gérant associé de la SCI CORBAS 2
Nature de la transaction: bail commercial qui porte sur un immeuble à usage industriel
Charge de location comptabilisée au titre de l'exercice: 352 501 € HT
Solde fournisseur SCI CORBAS 2 au 31/12/2016 : 0 €

K. Produits constatés d'avance

Néant.

L. Faits caractéristiques de la société

Le régime d'intégration fiscale mis en place au 1^{er} janvier 2007 s'est poursuivi sur l'exercice 2016. VDI Group est la société consolidante.
Compte tenu des réorganisations juridiques opérées, le périmètre de cette intégration fiscale au 31/12/2016 est constitué par la société VDI GROUP et par ses filiales GM Equipement et PRORISK.

Au cours du 1^{er} semestre 2016, la société VDI Belgium a été liquidée.

En avril 2016, VDI Group a pris une participation à hauteur de 20% dans le capital de la start up grenobloise Enerstone qui détient une solution innovante dans le domaine du rechargement des batteries.

Depuis le 07 juin 2010, les titres de VDI GROUP ont rejoint le groupe de cotation E2 (société ayant fait une offre au public) d'Alternext Paris.

Un contrat de liquidité avec la société de Bourse Gilbert Dupont a été conclu. Pour permettre de réaliser les interventions prévues par ce contrat, VDI GROUP a fait apport de la somme de 50 000 € et de l'intégralité des actions propres détenues en direct soit 13 387 titres.

A la date du 31/12/2016, le nombre d'actions propres détenues au travers de ce contrat s'élève à 11 670 pour un prix de revient de 61 158 €.

En date du 08/06/2012, un contrat de rachat d'actions a également été conclu avec la société de Bourse Gilbert Dupont. Pour financer ce programme de rachat d'actions, VDI GROUP a fait apport sur 2016 de la somme de 626 872 € en sus des 240 000 € apportés l'année précédente.

A la date du 31/12/2016, le nombre d'actions détenues au travers de ce contrat s'élève à 172 487 pour un prix de revient de 837 653 €.

Les mouvements intervenus au cours de l'exercice sur ces 2 contrats représentent 217 162 actions à l'achat et 95 429 actions à la vente.

M. Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi

La 3^{ème} Loi de Finances Rectificative pour 2012 a instauré un Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) qui a pour objet d'améliorer la compétitivité des entreprises en diminuant le coût du travail de certains salariés. En substance, le CICE correspond à une aide de l'Etat, en contrepartie de laquelle, l'entité engagera des dépenses lui permettant d'accroître sa compétitivité.

Dans ce cadre, VDI GROUP a choisi de comptabiliser le CICE en déduction des charges de personnel. Le montant du CICE comptabilisé dans les comptes au 31 décembre 2016 s'élève à 211 879 €.

Les montants de CICE dont a bénéficié les sociétés du groupe ont été utilisés

- dans des actions de formation,
- pour recruter de nouveaux collaborateurs notamment dans l'objectif de structurer les activités support et des activités commerciales et web,
- et la poursuite des investissements pour les activités de support et pour le développement à l'international.

N. Evénements post-clôture

VDI Group a cédé ses deux filiales GM Equipement et Prorisk en date du 31 janvier 2017 à la société France Sécurité.

En raison de cette cession, les deux sociétés sortiront du périmètre d'intégration fiscale au 1er janvier 2017.

10.5 Informations relatives au bilan

10.5.1 Immobilisations

	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	
		par réévaluation	Acquisitions, apports et virements créations,
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	4 491 340		275 506
Installations techniques, matériel et outillage ind.	304 679		9 351
Installations générales, agencements	1 615 204		6 009
Matériel de transport			
Matériel de bureau & mobilier informatique	686 578		16 892
Immobilisations corporelles en cours	10 410		112 458
Total des immobilisations corporelles	2 616 870		144 710
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	7 627 615		456 519
Autres titres immobilisés			
Prêts & autres immobilisations financières	412 020		636 489
Total des immobilisations financières	8 039 635		1 093 007
Total général	15 147 845		1 513 223

	Diminutions		Valeur fin d'exercice	Réévaluation légale
	Par virement	Par cessions		
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles		105 091	4 661 756	
Installations techniques, matériel et outillage ind.			314 030	
Installations générales, agencements			1 621 213	
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique			703 470	
Immobilisations corporelles en cours		8 912	113 955	
Total des immobilisations corporelles		8 912	2 752 668	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations		12 400	8 071 734	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		8 200	1 040 308	
Total des immobilisations financières		20 600	9 112 042	
Total général		134 603	16 526 466	

10.5.2 Amortissements

Immobilisations amortissables	Situations et mouvements de l'exercice			
	Montant début exercice	Dotations	Reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles	538 780	101 359		640 139
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Installations techniques, matériel et outillage ind.	250 153	11 260		261 413
Installations générales, agencements	850 075	129 155		979 230
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique et mobilier	512 290	51 140		563 429
Emballages récupérables et divers				
Total	1 612 518	191 555		1 804 073
Total général	2 151 298	292 914		2 444 212

10.5.3 Provisions

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations: dotations de l'exercice	Diminutions: reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées				
Amortissements dérogatoires				
TOTAL I				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour pertes de change	148 532	342	148 532	342
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL II	148 532	342	148 532	342
Provisions pour dépréciation				
Sur immobilisations				
-incorporelles	74 000		74 000	
-titres de participations	637 537		18 750	618 788
-autres immobilisations financières	26 095			26 095
Sur stocks en cours	159 708	96 884	46 486	210 106
Sur comptes clients	85 270	29 610	5 168	109 712
Autres provisions pour dépréciation	985 779	164 221		1 150 000
TOTAL III	1 968 389	290 715	144 404	2 114 700
Total général (I+II+III)	2 116 921	291 057	292 936	2 115 042
Dont dotations et reprises				
	d'exploitation	126 494	51 654	
	financières	164 563	167 282	
	exceptionnelles		74 000	

10.5.4 Etat des créances et des dettes à la clôture de l'exercice

Nature des provisions	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations	226 673		226 673
Prêts			
Autres immobilisations financières	1 040 308		1 040 308
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux	130 095	130 095	
Autres créances clients	6 645 074	6 645 074	
Personnel et comptes rattachés	14 098	14 098	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques			
Impôts sur les bénéficiaires			
Taxe sur la valeur ajoutée	255 583	255 583	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	4 110	4 110	
Divers	17 751	17 751	
Groupe et associés	3 261 946	195 927	3 066 019
Débiteurs divers	281 633	281 633	
Charges constatées d'avance	103 233	103 233	
Total des créances	11 980 504	7 647 504	4 333 000
Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au +	A plus de 1 an et 5 ans au +	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
- à 1 an max. à l'origine	4 423 561	4 423 561		
- à plus de 1 an à l'origine	395 558	247 963	147 595	
Emprunts et dettes financières divers	76 749	74 224	2 525	
Fournisseurs et comptes rattachés	5 487 609	5 487 609		
Personnel et comptes rattachés	477 939	477 939		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	477 121	477 121		
Impôts sur les bénéficiaires	211 176	211 176		
Taxe sur la valeur ajoutée	337 793	337 793		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et versements assimilés	245 126	245 126		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	3 787 744	2 898 651	889 093	
Autres dettes	519 121	519 121		
Dettes représentatives des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
Total des dettes	16 439 497	15 400 284	1 039 213	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice		243 623		

10.5.5 Fonds commercial

	Valeur brute en début d'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur brute à la fin de l'exercice
Droit au bail	639 757	112 834	104 000	648 591
Fonds acquis n'ayant pas fait l'objet d'une protection juridique	646 387		112 834	533 553
Fonds résultant d'une réévaluation libre	2 094 895			2 094 895
Autres droits d'entrée	100 000			100 000
Fonds résultant d'affectation technique TUP	132 021			132 021
Total	3 613 060	112 834	216 834	3 509 060

Fonds acquis n'ayant pas fait l'objet d'une protection juridique : le montant de 112 834 €, porté en colonne diminution, a fait l'objet d'un reclassement et a été porté en augmentation de la ligne droit au bail.

10.5.6 Produits à recevoir

Montants des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	31/12/2016	31/12/2015
Créances clients et comptes rattachés	185 103	210 907
Autres créances	275 604	481 002
Total	460 707	691 908

10.5.7 Charges à payer

Montants des charges à payer inclus dans les postes suivants du bilan	31/12/2016	31/12/2015
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	26 152	21 084
Emprunts et dettes financières divers	15 184	15 587
Avances et acomptes reçus sur commande en cours	5 443	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 344 281	1 608 153
Dettes fiscales et sociales	471 774	418 097
Autres dettes	5 000	5 000
Total	1 867 834	2 067 921

10.5.8 Charges et produits constatés d'avance

Nature	31/12/2016	31/12/2015
Charges d'exploitation	103 233	89 540
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
Total des charges constatées d'avances	103 233	89 540
Produits d'exploitation		
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
Total des produits constatés d'avances		

10.5.9 Composition du capital social

Catégories de titres	Nombre de titres			Total	Valeur nominale
	Clôture N-1	Créés pendant l'exercice N	remboursés pendant l'exercice N		
Actions ordinaires	4 875 000			4 875 000	0,61
Actions à dividendes prioritaires					
Actions préférentielles					
TOTAL	4 875 000			4 875 000	0,61

10.6 Informations relatives au compte de résultat

10.6.1 Ventilation du chiffre d'affaires

Répartition par nature	Montant	
	31/12/2016	31/12/2015
Ventes de marchandises	41 394 775	42 348 721
Prestations de services	3 263 532	3 553 348
Total	44 658 307	45 902 069

Répartition par marché géographique	Montant	
	31/12/2016	31/12/2015
Ventes en France		
Prestations de services	1 865 841	2 236 849
Ventes de marchandises	33 609 643	34 947 524
Ventes à l'étranger		
Prestations de services	1 397 691	1 316 499
Ventes de marchandises	7 785 132	7 401 197
Total	44 658 307	45 902 069

10.7 Autres informations

10.7.1 Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat global	Résultat courant avant impôt	Résultat exceptionnel	Participation
Résultat comptable avant IS	1 368 915	1 345 387	59 973	-36 445
Réintégrations				
Charges exceptionnelles fiscales et sociales	23		23	
Dons mécénat	29 401		29 401	
Amortissements excédentaires	8 804	8 804		
TVTS	4 136	4 136		
Provision pour risque financier	342	342		
C3S 2016	41 009	41 009		
Ecart de conversion passif 2016	634 174	634 174		
Ecart de conversion actif 2015	148 532	148 532		
Provision sur comptes courants et titres filiales	164 221	164 221		
Résultats déficitaires filiales étrangères	421 306	421 306		
Participation	36 445			36 445
Total réintégrations	1 488 393	1 422 524	29 424	36 445
Déductions				
Reprise prov. pour risques financiers	148 532	148 532		
C3S 2015	43 718	43 718		
Dividendes	1 104 057	1 104 057		
Ecart de conversion actif 2016	342	342		
Ecart de conversion passif 2015	18 099	18 099		
CICE 2016	211 879	211 879		
Dégrèvement impôt société 2013 à 2015	41 156		41 156	
Forfait social participation	7 469	7 469		
Total déductions	1 575 252	1 534 096	41 156	
Résultat fiscal	1 282 057	1 233 815	48 241	0
Impôt (33,33%)	427 352	411 272	16 080	0
Contribution 3,3%	43 269			

10.7.2 Accroissement et allègement de la dette future d'impôt

	Montant
Accroissement	
Résultats déficitaires de filiales européennes	421 306
Ecart de conversion actif 2015	342
Total	421 648
Accroissement de la dette future d'impôt	140 549
Allègement	
C3S	41 009
Provision pour risques financiers	342
Participation des salariés 2016	36 445
Ecart de conversion passif 2016	634 174
Total	711 970
Allègement de la dette future d'impôt	237 323

10.7.3 Engagements financiers

Engagements donnés	Montant (€)
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions :	
Engagement retraite	112 823
Autres engagements donnés :	
Achat de dollars à terme - voir Règles et méthodes comptables, voir Règles et méthodes comptables note G	5 300 000
Nantissement de 1 100 000€ de titres VDI Group en faveur de la BRA	1 100 000
TOTAL	6 512 823

Le montant des engagements retraite a été valorisé sur la base des indemnités de départ en retraite prévues par la Convention Collective des Commerce de Gros, en tenant compte de la probabilité de vie du personnel jusqu'à l'âge de la retraite.

Ces droits ont été évalués à partir du salaire, de l'âge et de l'ancienneté de chaque salarié et en prenant en considération les coefficients de rotation par tranche d'âge de l'ensemble du personnel.

Les hypothèses retenues sont les suivantes:

- Taux d'actualisation: 2,2%
- Taux de rotation du personnel:

	CADRES	NON CADRES
18 à 30 ans =	19.4%	22.4%
31 à 40 ans =	8.0%	12.0%
41 à 50 ans =	6.7%	14.6%
51 à 67 ans =	10.4%	13.4%
- Age conventionnel de départ: 67 ans
- Droits acquis :
 - cadres:
 - 2/20 de mois par année de présence de 2 à 9 ans inclus de présence
 - 3/20 de mois par année de présence de 10 à 19 ans inclus de présence
 - 4/20 de mois par année de présence à partir de 20 ans de présence sans pouvoir dépasser 6 mois.
 - non cadres: 1/10 de mois par année de présence sans pouvoir dépasser un maximum de 3 mois pour les salariés ayant 2 ans et plus de présence.
- Taux d'augmentation des salaires : 3.05% pour les cadres ; 2.09% pour les non cadres

Suite aux cessions des sociétés Distributions de Produits d'Hygiène et D.O.M. Hygiène Industrie au 31 octobre 2014, une garantie de passif et d'actif a été signée en faveur du repreneur, en matières fiscales et sociales suivant les délais de prescription applicables légalement.

10.7.4 Effectif moyen

Nature	Effectif moyen salarié		Effectif moyen mis à disposition		Total	
	2016	2015	2016	2015	2016	2015
Cadres	45	40			45	40
Agents de maîtrise	23	41			23	41
Employés et techniciens	106	88			106	88
Ouvriers						
TOTAL	173	169			173	169

10.7.5 Rémunération des dirigeants

Rémunérations allouées aux membres	Montant
Des organes d'administration	
Des organes de direction	412 855
Des organes de surveillance	
TOTAL	412 855

10.7.6 Projet d'affectation du résultat

	31/12/2016
Bénéfice net	913 794
Report à nouveau antérieur	
Prélèvement sur réserves	548 706
Total à répartir	1 462 500
Répartition	
Réserve légale	
Autres réserves	
Dividendes à distribuer	1 462 500
Report à nouveau	
TOTAL	1 462 500

10.7.7 Liste des filiales et participations

Sociétés	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenu (en %)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires HT du dernier exercice clos	Résultat (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes reçus par la société au cours de l'exercice
				Brute	Nette					
FILIALES										
ALL BATTERIES UK	116 795	1 420 614	100	3 019 189	3 019 189	625 836		9 978 318	(318 761)	245 209
VDI ESPANA	850 000	(1 084 865)	100	850 000	510 000	618 891		2 313 375	(61 223)	
VDI ITALIA	144 033	100 000	100	473 056	236 528	82 325		595 868	(153 023)	
VDI DEUTSCHLAND	25 000	(1 281 653)	100	25 000	0	1 530 430		560 046	(217 077)	
VDI CHINA	1 223	270 643	100	2 052	2 052			269 721	119 116	
VDI TUNISIE	4 123	804 038	100	5 500	5 500			627 483	211 489	
VDI TUNISIE HSD	2 061	(22 997)	100	2 667	2 667			0	(2 394)	
SIPB TUNISIE	247 361	(11 616)	100	276 078	276 078	208 538		277 339	(67 812)	
PRORISK	73 365	1 119 628	100	1 177 357	1 177 357			5 843 574	583 456	630 000
GM EQUIPEMENT	1 722 212	28 898	100	1 722 212	1 722 212			3 046 973	249 355	240 000
ENERSTONE	180 000	(39 418)	20	255 941	255 941			32 405	(21 683)	

10.7.8 Tableau des variations des capitaux propres

Sociétés	01/01/2016	Augmentation de capital	Diminution de capital	Affectation résultat N-1	Autres mouvements	Résultat N	31/12/2016
Capital social ou individuel	2 973 750						2 973 750
Prime d'émission, de fusion, d'apport	7 769 299						7 769 299
Réserve légale	297 375						297 375
Autres réserves	1 936 097						1 936 097
Report à nouveau	17 531			214 035	(29 615)		201 951
Résultat de l'exercice	1 655 437			(1 655 437)		913 794	913 794
Total des capitaux propres	14 649 489			(1 441 402)	(29 615)	913 794	14 092 266

11. Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société VDI GROUP, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2016 s'établit à 7 226 273 euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'inventaire selon les modalités décrites dans la note D du paragraphe "Règles et méthodes comptables" de l'annexe. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs d'inventaire, notamment à revoir l'actualisation des perspectives de rentabilité des activités concernées et de réalisations des objectifs, et à contrôler la cohérence des hypothèses retenues avec les données prévisionnelles issues des plans stratégiques établis par chacune des activités sous le contrôle de la direction générale.
- La note E du paragraphe "Règles et méthodes comptables" de l'annexe décrit les principes comptables applicables à la valorisation et à la dépréciation des stocks. Nos travaux ont consisté à contrôler le respect des principes comptables décrits pour la valorisation des stocks.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote, vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Tassin-la-Demi-Lune et Lyon, le 14 avril 2017
Les Commissaires aux Comptes

ARTHAUD & ASSOCIES AUDIT

Olivier ARTHAUD

DELOITTE & ASSOCIES

Dominique VALETTE

12. Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R.225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L.225-38 du code de commerce.

Conventions déjà approuvées par l'Assemblée Générale

En application de l'article R. 225-30 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Avec la SCI CORBAS 2

Personnes concernées :

- Monsieur Christian DUTEL, administrateur de votre société et gérant-associé de la SCI CORBAS 2
- Monsieur Damien BUFFELARD, administrateur de votre société et associé de la SCI CORBAS 2
- Monsieur David BUFFELARD, Président du conseil d'administration et Directeur Général de votre société et associé de la SCI CORBAS 2
- Madame Hélène BUFFELARD, administrateur de votre société et associé de la SCI CORBAS 2

Nature et objet : Un bail commercial liant votre société à la SCI CORBAS 2 a été conclu le 2 juillet 2001. Ce bail, modifié par plusieurs avenants depuis, porte sur un immeuble à usage industriel avec bureaux d'accompagnement, d'une superficie de 5 370 m² pour la partie entrepôt et de 70 m² pour la partie bureaux, le tout sur un terrain d'une superficie de 12 962 m² sis à Corbas (69960), ZA des Taillis, Avenue des Taillis.

Le conseil de surveillance du 30 septembre 2009 a autorisé les conditions de ce bail qui s'est poursuivi sur l'exercice 2016.

Montant des sommes versées ou reçues au cours de l'exercice écoulé : La charge comptabilisée sur l'exercice 2016 au titre de ce bail s'élève à 352 501 euros hors taxes.

Tassin-la-Demi-Lune et Lyon, le 14 avril 2017
Les Commissaires aux Comptes

ARTHAUD & ASSOCIES AUDIT
 Olivier ARTHAUD

DELOITTE & ASSOCIES
 Dominique VALETTE

13. RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

VDI Group

Société anonyme au capital de 2.973.750 €

Siège social : 11 C, rue des Aulnes, 69570 Champagne au Mont d'Or
409 101 706 R.C.S. Lyon

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LES COMPTES SOCIAUX ET CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016 A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 19 MAI 2017

Mesdames, Messieurs, Chers Actionnaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire, en application des statuts et de la loi sur les sociétés commerciales, pour :

- vous rendre compte de l'activité de notre société, de ses filiales et du Groupe au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir,
- soumettre à votre approbation les comptes sociaux et les comptes consolidés dudit exercice,
- soumettre à votre approbation l'affectation du résultat,
- vous demander de bien vouloir renouveler l'autorisation conférée au Conseil d'Administration dans le cadre du rachat d'actions par la société d'une partie de ses titres.

Vous prendrez ensuite connaissance :

- Des rapports des Commissaires aux comptes,
- Des comptes annuels.

Nous vous précisons que les chiffres figurant dans le présent rapport ont été arrondis.

En outre nous vous précisons que sont annexés au présent rapport les informations et rapports suivants :

- Le tableau faisant apparaître les résultats de la société au cours de chacun des cinq derniers exercices pour la société mère et pour le Groupe ;
- Le tableau récapitulatif des délégations en cours de validité accordées par l'Assemblée Générale des actionnaires au Conseil d'Administration dans le domaine des augmentations de capital, par application des articles L 225-129-1 et L 225-129-2 dudit Code, intégrant en sus l'ensemble des autorisations accordés concernant le capital social de la Société ;
- Le tableau des honoraires des Commissaires aux comptes.

I - SITUATION DU GROUPE, DE LA SOCIETE ET DE SES FILIALES

1) Activité du Groupe

LE MARCHE

VDI Group est spécialisée dans la distribution de produits consommables à destination des professionnels et des particuliers.

Les activités du Groupe s'organisaient en deux pôles d'activités :

- L'Activité Battery, concernant la conception et la distribution de produits d'énergie embarquée: piles, batteries, accumulateurs, chargeurs et produits d'éclairage portatifs,
- L'Activité Health&Safety, concernant la distribution d'articles liés à la santé, l'hygiène, la sécurité et la protection de l'homme au travail.

Depuis le 31 janvier 2017, suite à la cession des sociétés GM Equipement et Prorisk, la société n'opère plus dans le secteur Health & Safety, la société s'étant désormais recentrée sur son cœur de métiers à savoir l'activité Battery.

La commercialisation des produits est assurée essentiellement par le biais de la vente à distance (par correspondance et sur Internet) et au travers d'un réseau de magasins spécialisés détenus en propre ou par des franchisés.

Au cours de l'exercice 2016, les facturations consolidées s'inscrivent en baisse à 50,5 M€ contre 54 M€ au titre de l'exercice précédent permettant toutefois à VDI Group d'atteindre une rentabilité nette des sociétés intégrées proche de 1 M€, en retrait cependant par rapport à l'exercice précédent où ce résultat était de l'ordre de 1,8M€.

Ces retraits s'expliquent par un effet de change défavorable sur le dollar et la livre anglaise et par un effet de base défavorable sur la division Battery. En effet, des ventes importantes avaient été réalisées sur les premiers mois de 2015 dans le domaine des détecteurs de fumée (environ 1,5M€) à la suite d'un changement de réglementation.

Par pôle d'activité, les facturations 2016 se répartissent comme suit :

Les facturations de la division Battery s'élèvent à 43.42M€ (vs. 46.97 M€ en 2015) en baisse de 7,6 % à taux de change courant. A taux de change constant, la baisse de cette division sur l'ensemble de l'exercice s'établit à 4,9%.

Les facturations de la division Hygiène et Sécurité s'inscrivent à 7.68M€ (vs. 7.12 M€ en 2015).

Le CA consolidé par nature de revenus se ventile entre ventes de marchandises pour 49 421 980€ (97,9%) contre 52 751 590 € (97,5%) au titre de l'exercice précédent et de services pour 1 059 692 € (2,1%) contre 1 376 169 € (2,5 %) au titre de l'exercice précédent.

	31/12/2016		31/12/2015	
	Chiffre d'affaires réalisé	% de chiffre d'affaires	Chiffre d'affaires réalisé	% de chiffre d'affaires
Marchandises	49 421 980	97,9%	52 751 590	97,5%
Services	1 059 692	2,1%	1 376 169	2,5%
Chiffre d'affaires total	50 481 672	100,0%	54 127 759	100,0%

- La répartition du CA consolidé France/Export est la suivante :

	31/12/2016		31/12/2015	
	Chiffre d'affaires réalisé	% de chiffre d'affaires	Chiffre d'affaires réalisé	% de chiffre d'affaires
France	35 901 277	71,1%	36 514 156	67,5%
Hors France et Export	14 580 395	28,9%	17 613 603	32,5%
Chiffre d'affaires total	50 481 672	100,0%	54 127 759	100,0%

LES FAITS OPERATIONNELS MARQUANTS

L'année 2016 a été marquée par l'ouverture de 4 corners à Albertville, Angoulême, Cogolin et Millau à l'enseigne 1001 PILES BATTERIES, ainsi que par la fermeture du magasin 1001 PILES BATTERIES de Cologne (Allemagne) et par la liquidation de la société VDI Belgium dont l'activité avait été transférée à la succursale belge de VDI Group. La filiale Tunisienne SIPB, créée fin 2015, a montré un bon démarrage sur l'année 2016.

2) Activité de la société mère VDI Group S.A.

La société VDI Group S.A. exerce principalement une activité d'achat et de distribution ainsi qu'une activité de prestations de services supports (fournitures de prestations de services administratifs, informatiques et logistiques, centralisation de trésorerie, tête de l'intégration fiscale).

En 2016, VDI Group S.A. a réalisé un chiffre d'affaires net de 44 658 307 € contre un CA de 45 902 069 € au titre de l'exercice précédent.

Elle a réalisé au titre de l'exercice 2016 un profit de 913 794 € contre un profit de 1 655 437 € au titre de l'exercice précédent.

3) Activités et résultats des filiales

Nous vous exposons ci-après l'activité des filiales.

➤ All Batteries UK Limited (société de droit anglais)

En 2016, All Batteries UK Limited a réalisé un chiffre d'affaires de 9 978 318 € contre un CA de 11 510 293 € en 2015.

Elle a réalisé une perte s'élevant à (318 761) € contre un profit de 1 044 821 € au cours de l'exercice précédent. Cette perte est essentiellement due à la dévaluation de la livre sterling suite au Brexit qui a généré des impacts de change sur la conversion des flux financiers en euros entre la filiale et sa société mère.

All Batteries UK est filiale de VDI Group depuis le 14 mai 2004.

L'activité de cette société consiste dans l'assemblage et la distribution de produits en Grande-Bretagne dans le domaine de l'énergie portable et notamment des batteries. Elle s'est notamment spécialisée sur le lithium ion.

➤ GM Equipement SAS

Cette société est entrée dans le Groupe en juin 2013. Elle exerce l'activité de négoce et de distribution de produits dans le domaine des produits à usage unique (principalement vêtements jetables et literie jetable), ainsi qu'accessoirement de produits divers, par le biais de télévendeurs, auprès de clients professionnels ayant uniquement la qualité de revendeurs, branche d'activité qui lui a été transférée par voie d'apport partiel d'actif au cours de l'exercice 2013 avec effet rétroactif sur le plan comptable et fiscal au 1er juillet 2013.

Cette société a réalisé en 2016 un chiffre d'affaires de 3 046 973 € contre 2 934 546 € au titre de l'exercice 2015.

Le résultat net 2016 ressort en profit à 249 355 € contre un profit de 175 022 € au titre de l'exercice précédent.

Cette société a été cédée le 31 janvier 2017.

➤ **Prorisk S.A.S.**

Cette société est entrée dans le Groupe en 2007. Elle exerce l'activité de vente à distance par web et télévente de produits catalogues principalement dans le domaine des articles de santé/premiers secours, de la sécurité/protection et accessoirement dans le domaine de l'hygiène, auprès de la clientèle professionnelle et plus particulièrement celle dotée de Comité d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail sous la marque PRORISK, branche d'activité qui lui a été transférée par voie d'apport partiel d'actif au cours de l'exercice 2013 avec effet rétroactif sur le plan comptable et fiscal au 1^{er} juillet 2013.

Cette société a réalisé en 2016 un chiffre d'affaires de 5 843 574 € contre un chiffre d'affaires de 5 543 769 € au titre de l'exercice 2015.

Le résultat net 2016 ressort en profit à 583 456 € contre un profit de 504 050 € au titre de l'exercice 2015.

Cette société a été cédée le 31 janvier 2017.

➤ **VDI Belgium S.P.R.L.**

Cette société est entrée dans le Groupe en 2007. Elle assure la commercialisation des produits du Groupe sur le territoire belge.

Cette société a été liquidée au cours de l'exercice 2016, n'ayant réalisé aucun chiffre d'affaires et ayant généré au cours de cet exercice de liquidation une perte de (783) €.

➤ **VDI China Ltd**

La société VDI China LTD a été immatriculée le 8 mars 2006. Cette société réalise des prestations de sourcing pour le Groupe.

Au cours de l'exercice 2016 son chiffre d'affaires s'est élevé à 269 721 € contre 249 567 € au cours de l'exercice précédent et son résultat 2016 s'est élevé à 119 016 € contre 109 602 € au titre de l'exercice précédent.

➤ **VDI Deutschland**

Cette société, créée fin 2009, assure la commercialisation des produits du Groupe sur le territoire allemand.

Cette société a réalisé en 2016 un chiffre d'affaires de 560 046 € contre 671 837 € au titre de l'exercice 2015 et a dégagé une perte de (-217 077) € au titre de l'exercice 2016 contre une perte de (211 365) € au titre de l'exercice précédent.

➤ **VDI Espana**

Cette société, créée fin 2009, assure la commercialisation des produits du Groupe sur le territoire espagnol.

Cette société a réalisé en 2016 un chiffre d'affaires 2 313 375 de € contre 2 621 360 € au titre de l'exercice précédent et a dégagé une perte de (61 223) € au titre de l'exercice 2016 contre une perte de (72 314) € au titre de l'exercice précédent.

➤ **VDI Italia**

Cette société, créée en mai 2013, assure la commercialisation des produits du Groupe sur le territoire italien.

Elle a réalisé un chiffre d'affaires en forte progression de 595 868 € contre 308 977 € au titre de l'exercice 2015 et son résultat ressort à (-153 023) € contre une perte de (190 603) € au titre de l'exercice précédent.

➤ **SIPB Tunisie**

Cette société, créée en novembre 2015, assure la commercialisation des produits du Groupe sur le territoire tunisien.

Elle n'a pas réalisé de chiffre d'affaires en 2015 et a réalisé en 2016 un chiffre d'affaires de 277 339 € et son résultat ressort en perte à (67.812) € contre une perte de (12 956) € au titre de l'exercice précédent.

➤ **VDI Tunisie**

Cette société, créée fin 2010, a pour vocation d'assurer notamment des opérations de sous-traitance d'articles relevant du pôle d'activités Energie Autonome et vendus par les diverses entités du Groupe.

Elle a ainsi réalisé un chiffre d'affaires de 627 483 € au titre de l'exercice 2016 contre 599 040 € au titre de l'exercice 2015 et dégagé un profit de 211 489 € au titre de l'exercice 2016 contre un profit de 223 825 € au titre de l'exercice 2015.

➤ **VDI Tunisie HSD**

Cette société, créée fin 2011, a pour vocation d'assurer le conditionnement et l'emballage de produits parapharmaceutiques.

Elle n'a pas réalisé de chiffre d'affaires au titre de l'exercice 2016 contre 15 604 € au titre de l'exercice 2015 et son résultat conduit à une perte de (2 394) € contre une perte de (7 598) € au titre de l'exercice précédent.

II – ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

En 2016, la société VDI Group SA n'a pas comptabilisé spécifiquement des coûts de recherche et de développement.

III - RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

1. Présentation des comptes sociaux et consolidés

Les comptes sociaux et les comptes consolidés au 31 décembre 2016 que nous soumettons à votre approbation ont été établis en conformité avec les règles de présentation et les méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les méthodes de consolidation sont décrites dans l'annexe aux comptes consolidés. Il est souligné qu'il n'y a pas d'intérêts minoritaires.

Il est précisé que la société n'étant pas légalement tenue par les normes IFRS n'a pas adopté ce référentiel.

Compte tenu de la nouvelle réglementation sur les actifs incorporels (règlement ANC 2015-06 du 23 novembre 2015) ; les écarts d'acquisitions et les autres actifs incorporels ayant une durée d'utilisation illimitée ne sont plus amortis en consolidation, à compter du 1^{er} janvier 2016. Des tests de dépréciation seront effectués chaque année afin de vérifier qu'il n'y ait pas de perte de valeur sur ces actifs.

Aucune autre modification des méthodes comptables n'est intervenue au cours de l'exercice par rapport à celle appliquées au titre de l'exercice précédent.

2. Comptes consolidés

a) Périmètre de consolidation :

Les Sociétés inscrites dans le périmètre de consolidation du Groupe dont VDI Group S.A. assure la tête sont les suivantes :

Désignation	Activité	Date d'acquisition ou de création
VDI Group	Commercialisation et Distribution et prestations de services aux filiales	NA
All Batteries UK	Assemblage et distribution dans le domaine de l'énergie portable en Grande-Bretagne	14-05-2004
VDI Belgium	Négoce de produits à base d'ouate et distribution de l'énergie portable en Belgique	10-01-2007
PRORISK	Négoce d'articles de santé/premiers secours, de la sécurité/protection auprès de la clientèle professionnelle	01-04-2007
VDI China	Sourcing	26-04-2007
VDI Deutschland	Distribution dans le domaine de l'énergie portable en Allemagne	04-12-2009
VDI Espana	Distribution dans le domaine de l'énergie portable en Espagne	20-12-2009
VDI Tunisie	Sous-traitance et assemblage	16-09-2010
VDI Tunisie HSD	Sous-traitance et assemblage	15-12-2011
VDI ITALIA	Distribution dans le domaine de l'énergie portable en Italie	22-05-2013
GM EQUIPEMENT	négoce de produits dans le domaine des produits à usage unique auprès de revendeurs	18-06-2013
SIPB Tunisie	Distribution dans le domaine de l'énergie portable en Tunisie	06-11-2015
ENERSTONE	Conception et distribution de circuits électroniques de gestion de batterie	29.04.2016

Toutes les filiales contrôlées par le groupe sont consolidées par intégration globale, à l'exception de:

- la société 1000 Y UNA PILAS, de nationalité espagnole, créée en juillet 1998 et filiale à 50 % de VDI GROUP, non consolidée (plus d'activité depuis le 31/03/2000);
- la société SPTL, non consolidée (participation non significative) ;
- la société ENERSTONE ; dans laquelle VDI GROUP a pris une participation de 20,31% au cours de l'exercice 2016 est consolidée par mise en équivalence.

b) Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016, les principaux chiffres ont été les suivants :

Comptes consolidés	Au 31/12/2016	Au 31/12/2015
	En Euros	En Euros
Chiffre d'affaires net	50 481 672	54 127 759
Résultat d'exploitation	1 803 747	3 296 920
Résultat financier	(171 194)	(507 686)
Résultat courant	1 632 553	2 789 234
Résultat exceptionnel	10 891	(316 742)
Participation	36 445	0
Impôt sur le résultat	640 250	649 091
Résultat des sociétés intégrées	966 749	1 823 401
Résultats des sociétés mises en équivalences	(4 404)	
Dotation aux amortissements des écarts d'acquisitions		(325 504)
Résultat groupe	962 345	1 497 897

3. Comptes sociaux de VDI GROUP SA

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016, les chiffres suivants ont été atteints :

Comptes sociaux	Au 31/12/2016	Au 31/12/2015
	En Euros	En Euros
Chiffre d'affaires net	44 658 307	45 902 069
Produits d'exploitation	44 912 291	46 204 381
Charges d'exploitation	44 592 023	45 137 705
Résultat d'exploitation	320 268	1 066 676
Produits financiers	1 431 103	1 984 000
Charges financières	405 983	964 469
Résultat financier	1 025 119	1 019 531
Résultat courant avant impôt	1345387	2 086 207
Produits exceptionnels	350 598	58 143
Charges exceptionnelles	290 625	464 519
Résultat exceptionnel	(59 973)	(406 376)
Participation des salariés	36445	0
Impôt sur les bénéfices	455 122	24 394
Résultat net de l'exercice	913 794	1 655 437

A la clôture de l'exercice, les capitaux propres de la Société s'élèvent à 14 092 266 € contre 14 649 489 € au titre de l'exercice précédent.

Au 31 décembre 2016, le total du bilan de la Société s'élève à 31 171 724 € contre 30 142 088 € au titre de l'exercice précédent.

Conformément aux dispositions des articles L 441-6-1 et D 441-4 du Code de Commerce, nous vous indiquons ci-après la décomposition au 31 décembre 2016 et au 31 décembre 2015 du solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance :

EXERCICES	>90 jours	Entre 60 et 90 jours	Entre 30 et 60 jours	< 30 jours	Non échues	TOTAL
2015	-41 153	52 308	177 692	621 187	5 901 899	6 711 932
2016	136 333	12 796	79 781	809 333	5 551 822	6 590 065

Au présent rapport est joint en annexe, conformément aux dispositions de l'article R 225-102 du code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de notre société aux cours des cinq derniers exercices.

4. Analyse de la situation financière du Groupe, notamment de sa situation d'endettement, au regard du volume et de la complexité des affaires

Au 31 décembre 2016, la trésorerie du groupe s'est dégradée par rapport au 31 décembre 2015. En effet, il ressort au 31 décembre 2016 un endettement net de 2 626 865 € contre un excédent de trésorerie de 374 373 € au 31 décembre 2015.

Au 31 décembre 2016, les capitaux propres du Groupe s'élèvent à 10 817 431 € contre 12 314 497 € au titre de l'exercice précédent.

➤ **Disponibilités, flux de trésorerie et endettement consolidés**

Les disponibilités se sont élevées à 2 346 550 € au 31/12/2016 contre 2 595 317 € au 31/12/2015. Le poste disponibilités correspond essentiellement aux soldes créditeurs en banques.

L'endettement financier est réparti ainsi :

Ventilation par nature

	31/12/2016	31/12/2015
Emprunts auprès des établissements de crédit	395 558	639 182
Concours bancaires courants	4 428 182	2 152 899
Intérêts courus non échus	16 265	21 379
Participation des salariés + intérêts	133 410	156 230
Total des emprunts et dettes financières	4 973 415	2 969 690

Ventilation par échéance

	31/12/2016	31/12/2015
Emprunts et dettes à moins d'un an	4 761 515	3 214 484
Emprunts et dettes de 1 à 5 ans	211 900	-1 471 166
Emprunts et dettes à plus de 5 ans	0	7 328
Total des emprunts et dettes financières	4 973 415	1 497 897

Le tableau ci-dessous présente les flux de trésorerie consolidée pour les exercices 2016 et 2015:

	31/12/16	31/12/15
Résultat net consolidé	962 345	1 497 897
Résultat net des sociétés mises en équivalences	4 404	
- Amortissements et provisions	355 151	645 017
- Variation des impôts différés	-153 690	32 415
- Plus ou moins-values de cession, nettes d'impôts	23 898	25 926
- Autres charges et produits		128 767
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	1 192 108	2 330 022
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	-464 653	-1 361 599
<i>Flux net de trésorerie généré par l'activité</i>	<i>727 455</i>	<i>968 423</i>
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement		
Acquisition d'immobilisations	-585 631	-560 911
Cessions d'immobilisations, nettes IS	41 622	28 711
Variation des actions propres	-632 214	-29 677
Variation du périmètre	-202606	
<i>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</i>	<i>-1 378 829</i>	<i>-561 877</i>
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement		
Augmentation de capital		
Dividendes versés aux actionnaires	-1 442 297	-1 444 969
Emissions d'emprunts		
Remboursement d'emprunts et dettes diverses	-249 874	-239 359
<i>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</i>	<i>-1 692 171</i>	<i>-1 684 328</i>
Incidence des variations des cours de devises	-159 126	55 820
Variation de trésorerie	- 2 502 671	-1 221 962
Trésorerie d'ouverture	421 039	1 643 001
Trésorerie de clôture	-2 081 632	421 039

5. Gestion des risques financiers

Risques de change :

La Société a identifié deux types de risque de change auxquels elle peut se trouver exposée.

Le premier résulte de la conversion en euros dans ses états financiers, des comptes de sa filiale britannique tenus en livres sterling. Les risques de conversion du dinar tunisien et de la monnaie Hongkongaise sont considérés comme non-significatifs.

Le second est relatif à l'activité opérationnelle de la Société et de sa filiale All Batteries UK. L'essentiel des ventes de VDI GROUP (environ 97% du chiffre d'affaires au 31/12/2016) est facturé en Euros, les 3% restant étant facturés en USD. Les achats sont effectués à hauteur de 48 % en Euros, de 50% en USD et 2% en livres sterling. Les ventes d'ALL BATTERIES UK ont été réalisées pour 100 % en livres sterling. Les achats de cette filiale sont effectués respectivement pour 32% en livres sterling, 65% en Euros et 2% en USD.

En matière de couverture de change, six contrats d'achat de dollars à terme ont été souscrits en 2015 ainsi que 5 en 2016, selon détail ci-dessous :

	Montant à la souscription	Solde au 31/12/2015	Montant utilisé en 2016	Solde au 31/12/2016	Taux nominal
BRA 29/04/2015	2 000 000	450 000	450 000	0	1.1073
HSBC 24/08/2015	2 000 000	2 000 000	2 000 000	0	1.1571
HSBC 15/10/2015	2 000 000	2 000 000	2 000 000	0	1.1540
BRA 26/09/2015	2 000 000	2 000 000	2 000 000	0	1.1500
BRA 16/10/2015	1 000 000	1 000 000	1 000 000	0	1.1700
BRA 31/03/2016	2 000 000		2 000 000	0	1.1400
BRA 02/05/2016	2 000 000		2 000 000	0	1.1520
HSBC 02/05/2016	2 000 000		1 200 000	800 000	1.1704
BRA 08/11/2016	1 500 000		0	1 500 000	1.1450
BRA 08/11/2016	3 000 000		0	3 000 000	1.1215
Total	19 500 000	7 450 000	12 650 000	5 300 000	

NB : Un des contrats souscrit en 2015 était totalement utilisé au 31/12/2015, pour cette raison, il ne figure pas dans le tableau ci-avant.

Risques de taux :

A ce jour la nature et les conditions d'endettement de la Société ne nécessitent pas la mise en place d'outils de couverture des variations de taux.

Risques clients :

En matière de risque clients le Groupe n'a pas recours à une assurance-crédit, compte tenu d'une faible sinistralité historique.

6. Progrès réalisées et difficultés rencontrées

Des augmentations régulières de tarifs ont dû être effectuées au cours de l'année 2016 pour compenser la hausse des prix d'achat des produits causée par la hausse du dollar. Un stock important de détecteurs de fumée avait été constitué en 2015 pour répondre à la nouvelle réglementation française et n'a pas pu être écoulé sur l'année 2016.

IV – EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

VDI Group a finalisé le 31 janvier 2017, la cession de ses filiales Prorisk et GM Equipement à la société France Sécurité. Ces deux filiales correspondaient à l'activité restante de la division Hygiène & Sécurité, suite à la cession fin 2014 des filiales de distribution sous marque Direct Hygiène Industrie. Cette nouvelle cession s'inscrit dans la stratégie de développement de VDI Group visant à se recentrer sur sa division Battery.

La plus-value de cession consolidée est évaluée autour de 5 millions d'euros.

V- PERSPECTIVES POUR 2017

Conformément à sa décision de recentrer ses moyens humains et financiers sur le développement de la division Battery, marché de niche qui connaît une croissance régulière grâce à la multiplication des appareils portatifs, VDI Group a poursuivi en 2017 les actions en vue de céder sa division Hygiène & Sécurité, ce qui a conduit le 31 janvier 2017 à la cession des sociétés Prorisk et GM Equipement. Le produit de cette cession permettra notamment à VDI Group de ré-initier des opérations de croissances externes venant compléter et renforcer le périmètre de la division Battery. Dans ce contexte, un certain nombre de contacts en vue d'acquisitions sont en cours dont certains pourraient aboutir sur le premier semestre.

Par ailleurs, l'année 2017 sera particulièrement consacrée à la montée en puissance et l'atteinte de la rentabilité des filiales Allemande, Espagnole, et Italienne ; ainsi qu'à la réorganisation de certains services afin qu'ils soient pleinement opérationnels en vue d'un développement sur toute l'Europe dans les 5 années à venir.

VI - AFFECTATION DU RESULTAT SOCIAL DE VDI GROUP S.A. ET PROPOSITION DE DIVIDENDES

Nous vous proposons d'affecter l'intégralité du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2016, soit un profit de 913.793,54 €, euros, majoré de la somme de 201.951,03 euros prélevée sur le poste « Report à nouveau » ouvert au passif du bilan, et majoré de la somme de 346.755,43 euros prélevée sur le poste « autres réserves » ouvert au passif du bilan, format un total de 1.462.500 euros à titre de dividendes, soit un dividende unitaire de 0.30 € par actions.

Nous vous proposons également de décider que, conformément aux dispositions de l'article L 225-210 du Code de commerce, le montant correspondant aux actions auto-détenues à la date de mise en paiement du dividende soit affecté au compte « Report à nouveau ».

Les dividendes seraient détachés de l'action le 24 mai 2017 et mis en paiement à compter du 26 mai 2017.

Lorsque les bénéficiaires de ces dividendes seront des personnes physiques imposables à l'impôt sur le revenu en France, conformément à l'article 158-3-2° du Code général des impôts la totalité des sommes distribuées et payées en 2016 sera éligible à l'imposition sur le revenu au barème progressif après réfaction de 40% prévue au 2° de l'article 158-3 du code général des impôts,

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividende, pour les trois précédents exercices, ont été les suivantes :

	Exercice 31/12/2013	Exercice 31/12/2014	Exercice 31/12/2015
Nombre d'actions	4 875 000	4 875 000	4 875 000
Dividende net unitaire	0,30 €	0,30 €	0,30 €
Dividende total (a)	1.462.500 €	1.462.500 €	1.462.500 €

(a) Montant éligible à l'abattement de 40% prévu à l'article L 158-3-2 du CGI

VII - DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT DE VDI GROUP

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts, nous vous signalons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge des dépenses et charges ainsi visées non déductibles fiscalement, pour un montant de 8.804 € et que l'impôt estimé en raison desdites dépenses et charges s'est élevé à 2.934 €.

VIII - FILIALES ET PARTICIPATIONS DE VDI GROUP

Nous vous avons exposé l'activité des filiales en vous rendant compte de l'activité de la Société. Le tableau des filiales et participations figure en annexe des comptes sociaux.

Nous vous informons avoir pris une participation de 20,31 % au capital de la société Enerstone SAS, société spécialisée dans la conception et la fabrication des circuits électroniques de gestion des batteries.

IX - SOCIETES CONTROLEES AU 31/12/2016 PAR VDI GROUP

Directement :

- Allbatteries UK Limited (pourcentage de détention 100%),
- GM Equipement SAS (pourcentage de détention 100%),
- PRORISK SARL (pourcentage de détention 100%),
- VDI China Ltd (pourcentage de détention 100%),
- VDI Deutschland (pourcentage de détention 100%),
- VDI Espana (pourcentage de détention 100%),
- VDI Italia (pourcentage de détention 100%),
- VDI Tunisie (pourcentage de détention 100%),
- VDI Tunisie HSD (pourcentage de détention 100%),
- SIPB Tunisie (pourcentage de détention 100%).

Nb 1 : Votre société détient 50% de la société de droit espagnol 1000 Y UNA PILAS, n'ayant plus d'activité depuis le 31/03/2000 et n'étant pas consolidée, de même que la participation minoritaire de 3% dans SPTL.

Nb 2 : Votre société détient 20,31% de la société ENERSTONE depuis fin avril 2016, cette société est consolidée par mise en équivalence.

X – ACTIONNARIAT DES SALARIES DE LA SOCIETE

Conformément aux dispositions de l'article L 225-102 du Code de Commerce, nous vous rendons compte de la proportion du capital que représentent, au dernier jour de l'exercice 2015, les actions détenues par le personnel de la société et par le personnel des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L 225-180 du Code de Commerce, dans le cadre d'un plan d'épargne entreprise, d'un fond commun de placement d'entreprise, et/ou directement.

Ainsi, nous vous informons qu'aucune opération relative à l'acquisition ou à la souscription d'actions réservées au personnel salarié de la société n'a été ouverte au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

De plus, au 31 décembre 2016, il n'existe pas d'actions composant le capital social de la Société qui soient détenues par ses salariés ou des salariés des autres sociétés du Groupe dont la Société fait partie, faisant l'objet d'une gestion collective où dont lesdits salariés n'auraient pas la libre disposition.

De même, il n'a pas été décidé d'attribution d'actions gratuites aux salariés et mandataires sociaux au cours de l'exercice qui vient de s'achever.

Enfin nous vous rappelons que l'assemblée générale mixte réunie le 20 mai 2016 a rejeté la résolution relative à l'augmentation de capital réservée au personnel de la Société et des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L 225-180 du Code de commerce dans les conditions prévues aux articles L. 3332-18 et suivants du Code du travail. L'assemblée sera à nouveau consultée sur un tel projet de résolution dans l'occasion de l'approbation des comptes clos le 31 décembre 2018.

XI – INFORMATIONS RELATIVES AU MODE D'ADMINISTRATION ET AUX MANDATAIRES SOCIAUX

Nous vous rappelons que la Société VDI Group SA a adopté le 19 mai 2009 la forme de Société Anonyme avec Conseil d'Administration.

Les membres du Conseil d'administration sont les suivants :

- M. David BUFFELARD, Président du Conseil d'Administration et Directeur Général ;
- M. Thierry BOUVAT, Administrateur et Directeur Général Délégué ;
- Mme Hélène BUFFELARD, Administrateur ;
- M. Damien BUFFELARD, Administrateur ;
- M. Christian DUTEL, Administrateur ;
- M. Roland TCHENIO, Administrateur.

Les administrateurs ont tous été nommés par l'assemblée générale ordinaire du 22 mai 2015 pour une durée de six exercices qui se terminera à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2020.

Conformément aux dispositions de l'article R 225-102 du Code de commerce, nous vous rappelons que le Conseil d'Administration dans sa séance du 22 mai 2015, a décidé que la direction générale de la société est assumée par le Président du Conseil d'Administration.

Ensuite, afin de satisfaire aux dispositions de l'article L 225-102-1 du Code de Commerce, nous vous rendons compte ci-dessous de la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux de la société au cours de cet exercice, établie sur la base des informations communiquées par chaque intéressé.

Monsieur David BUFFELARD :

- Président du Conseil d'administration et Directeur Général de VDI Group S.A. ;
- Director d'ALL BATTERIES UK Limited ;
- Administrateur de BRD FINANCE ;
- Directeur Général de BDR ;
- Gérant de PRORISK Sarl ;
- Gérant (Sole Director) de VDI CHINA LTD ;
- Co-Gérant de VDI DEUTSCHLAND ;
- Co-Gérant de VDI Italia ;
- Co-Gérant de VDI Espana ;
- Président de l'Association LYON POLE BOURSE ;
- Administrateur de l'Association MIDDLENEXT ;
- Administrateur de l'Association LE PRISME.

Monsieur Thierry BOUVAT :

- Administrateur et Directeur Général Délégué de VDI Group S.A. ;
- Salarié de VDI Group en qualité de Directeur de la Division Energie Autonome ;
- Directeur Général de BDR S.A.S ;
- Director d'ALL BATTERIES UK Limited ;
- Co-gérant de VDI ESPANA ;
- Co-gérant de VDI Italia ;
- Gérant de VDI Tunisie SARL ;
- Gérant de VDI TUNISIE HSD SARL ;
- Gérant de SIPB TUNISIE SARL ;
- Co-Gérant de VDI DEUTSCHLAND.

Madame Hélène BUFFELARD:

- Administrateur de la société VDI Group S.A.

Monsieur Damien BUFFELARD :

- Administrateur de la société VDI Group S.A. ;
- Director d'ALL BATTERIES UK Limited ;
- Administrateur Délégué de HELER SA.

Monsieur Christian DUTEL :

- Administrateur de la société VDI Group S.A. ;
- PDG de la société BRD FINANCE S.A. ;
- Président de la société BDR S.A.S. ;
- Administrateur de la société DUPARFI S.A. ;
- Administrateur de l'Association RESEAU ENTREPRENDRE RHONE ;
- Gérant de SCI ROND POINT D'ECULLY ;
- Gérant de SCI DECINES 1 ;
- Gérant de SCI CORBAS 2 ;
- Cogérant de SCI MSCO ;
- Gérant de L'EURL FAGUIDELAN ;
- Gérant de SCI VINGT SE ;
- Président de DUCOFI SAS.

Monsieur Roland TCHENIO :

- Administrateur de la société VDI Group S.A ;
- Administrateur de TOUPARGEL GROUPE ;
- Président de SPSM SAS ;
- Président de Gones et Sports SAS ;
- Président de SNC Celluloid ;
- Administrateur d'ASVEL BASKET ;
- Administrateur de FONDATION ALPHAOMEGA ;
- Président de TT Investissements SAS ;
- Gérant de SCI MAURYLAND ;
- Gérant de SARL MAURYLAND ;
- Gérant de SCI Boulevard Lannes ;
- Vice-Président et Administrateur de l'association Coup de Pouce.

XII – REMUNERATION ET OPERATIONS SUR TITRES CONCERNANT LES DIRIGEANTS ET MANDATAIRES SOCIAUX DE VDI GROUP SA

M. David BUFFELARD, Président du Conseil d'Administration et Directeur Général, a perçu au cours de l'exercice 2016, la somme de 182.000 € pour l'exercice de son mandat.

Au cours de l'exercice 2016, M. Thierry BOUVAT, Administrateur et Directeur Général Délégué, a été rémunéré au titre de son mandat social pour 15.450 € et a perçu un traitement brut de 155.550 € au titre de son contrat de travail.

Au cours de l'exercice 2016, M. Christian DUTEL, Damien BUFFELARD, Roland TCHENIO et Madame Hélène BUFFELARD, Administrateurs, n'ont pas été rémunérés au titre de leur mandat social.

Il n'a pas été attribué de jetons de présence.

Opérations sur titres réalisées par les dirigeants

Au titre de l'exercice 2016 aucunes opérations sur titres n'ont été réalisées par les dirigeants.

XIII – RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LES AUTORISATIONS ET DELEGATIONS EN MATIERE D'AUGMENTATION OU DE REDUCTION DU CAPITAL

Conformément aux dispositions de l'article L 225-100 du Code de commerce, nous vous présentons en annexe au présent rapport, un tableau récapitulatif des délégations en cours de validité accordées par l'Assemblée Générale des actionnaires au Conseil d'Administration dans le domaine des augmentations et réductions de capital, par application des articles L 225-129-1 et L 225-129-2 du Code de commerce. Nous incluons également les autorisations conférées en matière de rachat d'actions et de réduction du capital.

XIV - CONVENTIONS REGLEMENTEES

Vous prendrez connaissance du rapport des Commissaires aux comptes en application des dispositions de l'article L 225-38 du Code de commerce.

XV – COMMISSARIAT AUX COMPTES DE VDI GROUP S.A.

Commissaires aux comptes titulaires : - la Société ARTHAUD & Associés Audit,
- la Société DELOITTE & Associés.

Commissaires aux comptes suppléants : - Monsieur Pascal GENEVRIER,
- la Société BEAS.

Ils ont été nommés par l'assemblée générale réunie le 17 mai 2013 et leurs mandats viendront à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Les honoraires des Commissaires aux comptes (hors frais) sont rappelés dans le tableau à cet effet en annexe au présent rapport.

XVI – L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL

L'activité du Groupe est une activité de distribution (achat, stockage, vente, livraison).

Les activités françaises de la division Battery sont soumises au Décret 99-374 du 12 mai 1999 relatif à la mise sur le marché des piles et accumulateurs et à leur élimination (à cet égard, la Société VDI Group avait anticipé la législation en s'impliquant dans le recyclage des piles, en signant un accord avec un partenaire spécialisé dans ce domaine (société RECUPYL).

VDI Group est engagé contractuellement avec les éco organismes suivants:

- BEBAT depuis 2006 (Belgique)
- COREPILE depuis 2009 (La Réunion)
- ECOSURETY depuis 2016 (Angleterre)
- ÖCORECELL depuis 2011 (Allemagne)
- SCRELEC depuis 2012 (France)
- UNIBAT depuis 2016 (Espagne)
- ECORIT depuis 2013 (Italie)
- PAPREC depuis 2009
- RECYLEX depuis 2010

XVII – EFFECTIF

L'effectif à la clôture des deux derniers exercices est le suivant :

	31 décembre 2016	31 décembre 2015
VDI Group S.A.	165	169
Total Effectif du Groupe	296	299

XVIII – CAPITAL SOCIAL

Il est rappelé que la Société VDI Group S.A. a fait admettre ses titres sur le marché Alternext d'Euronext Paris. Cette introduction en bourse a été précédée d'un placement privé réservé à des Investisseurs Qualifiés tels qu'ils sont définis par l'article L 411-2 du Code monétaire et financier, de 1 250 000 actions nouvelles, représentant au total 25,64% du capital social. L'augmentation de capital a été intégralement souscrite et close le 9 janvier 2007. Puis, conformément au paragraphe 1.4 et au chapitre 3 des Règles d'Alternext, Euronext Paris SA a décidé l'admission sur Alternext des 4 875 000 actions composant le capital de la société VDI Group S.A. L'introduction des actions de la société VDI GROUP sur Alternext a eu lieu le 22/01/2007.

Enfin, le 07 juin 2010, les titres de VDI Group ont rejoint le groupe de cotation E2 (société ayant fait une offre au public) d'Alternext Paris.

Evolution du capital

Au cours de l'exercice le capital a évolué de la façon suivante :

- . Nombre d'actions composant le capital social au début de l'exercice : 4 875 000
- . Nombre d'actions nouvelles émises pendant l'exercice : 0
- . Nombre d'actions composant le capital social à la fin de l'exercice : 4 875 000

Répartition du capital et des droits de vote au 31 décembre 2016 (article L 233-13 du Code de commerce)

Au 31 décembre 2016, le capital social est composé de 4 875 000 actions de 0,61 € de nominal chacune, réparties de la façon suivante :

Actionnaires	Actions		Droits de vote	
	Nbre	%	Nbre	%
Actions au nominatif :				
BDR *	3 617 492	74,20%	7 234 984	87,08%
Christian DUTEL	1	0,00%	2	0,00%
Thierry BOUVAT	1	0,00%	2	0,00%
David BUFFELARD	1	0,00%	2	0,00%
Damien BUFFELARD	1	0,00%	2	0,00%
Gérard THOUVENIN	1	0,00%	2	0,00%
Hélène BUFFELARD	2	0,00%	4	0,00%
Roland TCHENIO	1	0,00%	2	0,00%
Divers	16 338	0,34%	16 403	0,20%
Total Actions au nominatif	3 633 838	74,54%	7 251 403	87,28%
Total Actions au porteur	1 057 005	21,68%	1 057 005	12,72%
Actions auto-détenues	184 157	3,78%		
TOTAL GENERAL (hors droits de vote actions auto-détenues)	4 875 000	100,00%	8 308 408	100,00%

*BDR est principalement détenue par HELER – DUPARFI, Holdings des familles BUFFELARD et DUTEL.

Il n'existe pas de pacte d'actionnaires entre les associés de la société BDR.

Droit de vote double

Nous vous rappelons que conformément aux stipulations de l'article 8.3 de vos statuts, il est attribué un droit de vote double de celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité de capital qu'elles représentent, à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins, au nom du même actionnaire ; la durée d'inscription sous la forme nominative, antérieure à la date de l'assemblée générale extraordinaire du 18 avril 2006 ayant institué ce droit, étant prise en compte y compris lorsque l'action provient d'un regroupement d'actions existantes.

Les actions composant le capital social et disposant d'un droit de vote double au 31 décembre 2016 sont visées ci-dessus.

Franchissement de seuil

La société NEXSTAGE a procédé à deux déclarations de franchissement de seuils :

- Le 15 septembre 2016 a déclaré un franchissement à la hausse, la nouvelle détention s'établissant à 10,06% avec 490 186 actions détenues sur un total de 4 875 000 actions,
- Le 10 octobre 2016 a déclaré un franchissement à la baisse, la nouvelle détention s'établissant à 9,9% avec 483 837 actions détenues sur un total de 4 875 000 actions.

Nous n'avons été avisés d'aucuns autres franchissements de seuils au cours de l'exercice 2016.

XIX – ACTIONS AUTO-DETENUES – CONTRAT DE LIQUIDITE - RECONDUCTION DU PROGRAMME DE RACHAT D’ACTIONS

Actions auto-détenues

Depuis le 07 juin 2010, les titres de VDI GROUP ont rejoint le groupe de cotation E2 (société ayant fait une offre au public) d'Alternext Paris.

Dans le cadre du contrat de liquidité mis en place pour assurer la régularité de cotation du titre, souscrit auprès de la société de Bourse Gilbert Dupont, VDI GROUP a mis 50 000 € et 13 387 titres à la disposition de ce prestataire de services d'investissement avec l'objectif d'assurer la liquidité des titres.

Dans le cadre du contrat de rachat d'actions également mis en place auprès du même prestataire de services, VDI GROUP lui a fait apport de 866 872 € pour financer ce programme.

A la date du 31/12/2016, le nombre d'actions propres détenues au travers du contrat de rachat d'actions s'élève à 172 487 actions (contre 54.613 actions au 31 décembre 2015) pour un prix de revient total de 837 653 €.

Au total les actions auto-détenues dans le cadre de ces deux contrats s'élèvent à 184.157 et représentent 3,78% du capital pour un prix de revient de 898.811 €.

Le tableau ci-dessous en fait la synthèse.

		31/12/2015	Mouvements 2016		31/12/2016
			Achats	Ventes	
Contrat de liquidité	Nombre de titres	7 811	99 288	95 429	11 670
	Montant	46 457	571 591	556 890	61 158
Contrat de rachat	Nombre de titres	54 613	117 874	0	172 487
	Montant	220 137	617 516	0	837 653
Total	Nombre de titres	62 424	217 162	95 429	184 157
	Montant	266 594	1 189 107	556 890	898 811

Reconduction du programme de rachat d'actions

L'assemblée générale réunie le 20 mai 2016 a conféré à votre Conseil d'Administration le pouvoir d'acquérir des actions propres dans la limite de 10% du capital social de la société pour une durée de 18 mois venant à expiration le 20 novembre 2017.

Votre Conseil considère opportun de bénéficier d'ores et déjà d'une telle autorisation pour une nouvelle durée de 18 mois ; cette nouvelle autorisation mettant fin à la précédente pour la fraction non utilisée.

Dès lors, conformément aux dispositions de l'article L 225-209-1 du Code de commerce, nous soumettons à votre approbation l'autorisation de conférer à votre Conseil d'Administration le pouvoir d'acquérir des actions propres dans la limite de 10% du capital social de la Société.

Les objectifs de ce programme de rachat d'actions seraient les suivants :

- l'attribution d'actions aux salariés ou mandataires sociaux de la société et des sociétés françaises ou étrangères ou groupements qui lui sont liés dans les conditions prévues par la loi, notamment, dans le cadre de la participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise, de plans d'actionnariat salarié ou de plans d'épargne entreprise, du régime des options d'achat d'actions ou par voie d'attribution gratuite d'actions ou dans toute autre condition permise par la réglementation,
- assurer la couverture de titres de créance donnant accès au capital,
- conserver des actions et, le cas échéant, les remettre ultérieurement en paiement ou en échange dans le cadre d'opérations de croissance externe, de fusion, de scission ou d'apport, sous réserve que les rachats effectués dans ce cadre n'excèdent pas 5% du capital,
- l'annulation des actions acquises, en application de toute résolution à caractère extraordinaire adoptée par l'assemblée générale et relative à l'autorisation de la réduction du capital,
- la mise en œuvre de toute pratique de marché admise par l'Autorité des Marchés Financiers et, plus généralement, la réalisation de toute opération conforme à la réglementation en vigueur.

Pour la mise en œuvre de ce programme, le Conseil d'Administration aurait tous pouvoirs, avec faculté de subdélégation, notamment pour acquérir, céder, échanger ou encore transférer les actions de la Société. Toutefois, le prix maximum d'acquisition par action ne pourra excéder 7 euros hors frais et commissions.

A titre indicatif, le montant maximum théorique que la Société serait susceptible de payer dans l'hypothèse d'achat au prix maximum de 7 € (cours maximum d'achat autorisé), hors frais et commission, s'élèverait à 2.123.401 € sur le fondement du capital social au 31 décembre 2016, compte tenu des 184157 actions déjà auto-détenues par la Société à cette date, et à 3 412 500 € pour une base théorique ne déduisant pas lesdites actions auto-détenues.

Le prix et le maximum du nombre d'actions de la Société objet du présent programme de rachat d'actions propres pourront être ajustés par le Conseil d'administration des fonctions des éventuelles opérations sur le capital de la Société.

L'autorisation serait accordée pour une durée de dix-huit mois à compter de la date de l'assemblée générale et remplacerait l'autorisation conférée par l'assemblée générale du 20 mai 2016.

Nous vous remercions de bien vouloir voter en faveur des résolutions que nous vous présentons.

Nous estimons vous avoir donné toutes les informations et explications nécessaires. Nous sommes d'ailleurs à votre disposition pour les compléter par toutes les précisions qu'il vous conviendra de nous demander.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

ANNEXE I

TABLEAU DES RESULTATS SOCIAUX DES CINQ DERNIERES ANNEES DE VDI Group S.A.

NATURE DES INDICATIONS	Exercice 2012	Exercice 2013	Exercice 2014	Exercice 2015	Exercice 2016
I CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	2 973 750	2 973 750	2 973 750	2 973 750	2 973 750
Nombre des actions ordinaires existantes	4 875 000	4 875 000	4 875 000	4 875 000	4 875 000
Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes					
Nombre maximal d'actions futures à créer					
- Par conversion d'obligations					
- Par exercice de droits de souscription					
II OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE					
Chiffre d'affaires hors taxes	47 882 690	44 689 427	47 268 477	45 902 069	44 658 307
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	3 508 563	2 858 596	620 276	2 201 718	1 696 395
Impôts sur les bénéfices	918 780	595 344	324 530	24 394	455 122
Participation des salariés due au titre de l'exercice	283 918	97 538	0	0	36 445
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	2 739 897	1 944 557	346 970	1 655 437	913 794
Résultat distribué	1 560 000	1 462 500	1 462 500	1 462 500	
III RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotation aux amortissements et provisions	0,47	0,44	0,06	0,45	0,25
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	0,56	0,40	0,07	0,34	0,19
Dividende attribué à chaque action	0,32	0,30	0,30	0,30	
IV PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	236	210	174	169	165
Montant de la masse salariale de l'exercice	6 956 988	6 056 675	5 057 237	5 144 354	4 875 366
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, œuvres sociales)	3 151 056	2 524 553	2 046 868	2 136 465	2 015 402

ANNEXE II

TABLEAU DES RESULTATS DES CINQ DERNIERES ANNEES DE VDI Group Consolidé.

NATURE DES INDICATIONS	Exercice 2012	Exercice 2013	Exercice 2014	Exercice 2015	Exercice 2016
I CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	2 973 750	2 973 750	2 973 750	2 973 750	2 973 750
Nombre des actions ordinaires existantes	4 875 000	4 875 000	4 875 000	4 875 000	4 875 000
Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes					
Nombre maximal d'actions futures à créer					
- Par conversion d'obligations					
- Par exercice de droits de souscription					
II OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE					
Chiffre d'affaires hors taxes	54 875 374	53 037 489	56 008 849	54 127 759	50 481 672
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	3 865 712	3 689 176	2 414 578	2 719 644	2 185 553
Impôts sur les bénéfices	949 681	1 159 050	1 380 299	649 091	640 250
Participation des salariés due au titre de l'exercice	283 918	97 538	0	0	36 445
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	1 724 271	1 458 139	383 720	1 497 897	962 345
Résultat distribué	1 560 000	1 462 500	1 462 500	1 462 500	
III RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotation aux amortissements et provisions	0,54	0,50	0,21	0,42	0,31
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	0,35	0,30	0,08	0,31	0,20
Dividende attribué à chaque action	0,32	0,30	0,30	0,30	
IV PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	347	336	301	299	296
Montant de la masse salariale de l'exercice	8 941 332	8 681 276	8 249 705	7 500 438	7 100 889
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, œuvres sociales)	3 534 475	3 171 069	2 866 736	2 603 119	2 495 055

ANNEXE III

VDI Group

Société anonyme au capital de 2.973.750 €
Siège social : 11C, rue des Aulnes, 69410 Champagne au Mont d'Or
409 101 706 R.C.S. Lyon

Honoraires des contrôleurs légaux
(Article 222-8 du Règlement intérieur de l'AMF)
Les Co-commissaires aux comptes de la Société sont :

- La société Arthaud & Associés
73, Rue François Mermet 69160 Tassin La Demi-Lune

- La société Deloitte & Associés
106 Cours Charlemagne CS40207, 69286 Lyon Cedex 02

	ARTHAUD & ASSOCIES		DELOITTE & ASSOCIES	
Montant H.T. en €	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2016	31/12/2015
Audit				
-Commissariat aux comptes, certification des comptes individuels et consolidés :				
- Emetteur	16 630 €	15 950 €	18 630 €	17 950 €
- Filiales intégrées globalement	8 250 €	8 250 €	9 302	10 013€
-Autres diligences et prestations directement liées à la mission des C.A.C. :				
- Emetteur				
- Filiales intégrées				
Sous-total	24 880 €	24 200 €	27 932 €	27 963 €
Autres prestations rendues à l'émetteur et filiales intégrées:				
- Juridique, fiscal, social				
- Technologie de l'information				
- Audit interne				
- Autres				
Sous-total				
TOTAL	24 880 €	24 200 €	27 932 €	27 963 €

ANNEXE IV

VDI Group
Société anonyme au capital de 2.973.750 €
Siège social : 11C, rue des Aulnes, 69410 Champagne au Mont d'Or
409 101 706 R.C.S. Lyon

Tableau des autorisations et délégations conférées par l'assemblée générale des actionnaires au Conseil d'administration

<i>Autorisations/Délégations</i>	<i>Date Assemblée</i>	<i>Résolutions</i>	<i>Durée</i>
<i>Rachat d'actions de la Société</i>	<i>22.05.2015</i>	<i>5ème résolution</i>	<i>18 mois</i>

Aucune utilisation n'a été faite au cours de l'exercice 2016 en matière d'augmentation ou de réduction du capital.

Le détail sur l'utilisation de l'autorisation de procéder à des rachats d'actions figure au point 19 du rapport de gestion sur les comptes 2016.

14. PROJET DE RESOLUTIONS

ASSEMBLEE GENERALE DU 19 MAI 2017

PROJET DE RESOLUTION DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Première résolution (approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2016)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport général des Commissaires aux comptes, approuve les comptes sociaux annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés le 31 décembre 2016, tels qu'ils lui ont été présentés par le Conseil d'Administration, lesquels se traduisent par un profit de 913 793,54 €, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, elle approuve les dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 8.804 € et la charge d'impôt estimée d'un montant de 2.934 €.

En conséquence, elle donne quitus aux mandataires sociaux de la Société pour l'exécution de leurs mandats pour ledit exercice.

Deuxième résolution (approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2016)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion du Groupe inclus dans le rapport de gestion, ainsi que du rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés, approuve lesdits comptes consolidés tels qu'ils ont été présentés par le Conseil d'Administration, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés le 31 décembre 2016, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes, lesquels font ressortir un résultat d'ensemble consolidé après intégration des résultats des sociétés mises en équivalence de 962.345 €.

Troisième résolution (Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2016 et dividendes)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, approuve la proposition du Conseil d'Administration et décide d'affecter l'intégralité du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2016, soit un profit de 913.793,54 €, euros, majoré de la somme de 201.951,03 euros prélevée sur le poste « Report à nouveau » ouvert au passif du bilan, et majoré de la somme de 346.755,43 euros prélevée sur le poste « autres réserves » ouvert au passif du bilan, format un total de 1.462.500 euros à titre de dividendes, soit un dividende unitaire de 0.30 € par actions.

Le dividende sera détaché de l'action le 24 mai 2017 et mis en paiement à compter du 26 mai 2017. Il est précisé qu'au cas où, lors de la mise en paiement de ces dividendes, la Société détiendrait certaines de ses propres actions, les sommes correspondant aux dividendes non versés à hauteur de ces actions seraient affectées au report à nouveau.

L'intégralité de cette distribution est éligible, pour les actionnaires personnes physiques fiscalement domiciliés en France, à la réfaction de 40 % mentionnée au 2° du 3 de l'article 158 du code général des impôts.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'assemblée générale prend acte des sommes distribuées à titre de dividende, pour les trois précédents exercices :

	Exercice 31/12/2013	Exercice 31/12/2014	Exercice 31/12/2015
Nombre d'actions	4 875 000	4 875 000	4 875 000
Dividende net unitaire	0,30 €	0,30 €	0,30 €
Dividende total (a)	1.462.500 €	1.462.500 €	1.462.500 €

(a) Montant éligible à la réfaction de 40% prévu à l'article L 158-3-2 du CGI

Quatrième résolution (approbation des conventions visées à l'article L 225-38 du Code de commerce)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article L.225-38 du Code de Commerce, prend acte des conventions mentionnées au dit rapport qui se sont poursuivies au cours de l'exercice.

Cinquième résolution (Renouvellement du programme de rachat d'actions).

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration, autorise ce dernier, conformément notamment aux dispositions des articles L. 225-208, L 225-209 et suivants du Code de commerce, à acquérir un nombre d'actions représentant jusqu'à 10 % du nombre des actions composant le capital social de la Société. Les objectifs d'un tel programme de rachat d'actions seront les suivants :

- favoriser la liquidité et animer le cours des titres de la Société par l'intermédiaire d'un Prestataire de Services d'Investissement agissant de manière indépendante dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'Association Française des Marchés Financiers (AMAFI),
- l'attribution d'actions aux salariés ou mandataires sociaux de la Société et des sociétés françaises ou étrangères ou groupements qui lui sont liés dans les conditions prévues par la loi, notamment, dans le cadre de la participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise, de plans d'actionnariat salarié ou de plans d'épargne entreprise, du régime des options d'achat d'actions ou par voie d'attribution gratuite d'actions ou dans toute autre condition permise par la réglementation,
- conserver et remettre des actions à titre de paiement ou d'échange, notamment, dans le cadre d'opérations de croissance externe, de fusion, de scission ou d'apport dans le respect de la réglementation applicable et dans la limite de 5% du capital,
- l'annulation des actions acquises, sous réserve dans ce dernier cas, du vote par une Assemblée Générale Extraordinaire d'une résolution spécifique à cet effet.
- la mise en œuvre de toute pratique de marché qui viendrait à être admise par l'Autorité des Marchés Financiers et, plus généralement, la réalisation de toute opération conforme à la réglementation en vigueur.

Les achats, cessions, échanges ou transferts de ces actions pourront être effectués, dans le respect des règles édictées par l'Autorité des Marchés Financiers, sur le marché ou hors marché, à tout moment et par tous moyens, en une ou plusieurs fois, y compris en période d'offre publique, et, notamment, par voie de transferts de blocs de titres, par l'exercice de tout instrument financier ou utilisation de produits dérivés.

Le prix unitaire net d'achat maximum ne pourra excéder 7 euros par action (hors frais et commission).

Le nombre d'actions à acquérir, dans la limite du plafond légal de 10,00 % du capital social, est de 487.500 actions.

A titre indicatif, le montant maximum théorique que la Société serait susceptible de payer dans l'hypothèse d'achat au prix maximum de 7 € (cours maximum d'achat autorisé), hors frais et commission, s'élèverait à 2.123.401 € sur le fondement du capital social au 31 décembre 2016, compte tenu des 184.157 actions déjà auto-détenues par la Société à cette date, et à 3 412 500 € pour une base théorique ne déduisant pas lesdites actions auto-détenues.

Le nombre maximum d'actions de la Société dont le rachat est autorisé ainsi que le prix d'achat desdites actions feront l'objet d'ajustements, le cas échéant nécessaires, afin de tenir compte des éventuelles opérations sur le capital de la Société qui interviendrait pendant la durée de validité de la présente autorisation, l'assemblée générale déléguant au Conseil d'Administration tous les pouvoirs pour se faire.

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Conseil d'Administration, avec faculté de subdélégation dans les conditions légales, pour mettre en œuvre la présente autorisation, en préciser les termes et en arrêter les modalités, passer tous ordres, conclure tous accords en vue, notamment, de la tenue des registres des achats et ventes d'actions, procéder aux éventuelles réallocations des actions au sein des finalités envisagées ci-dessus, dans les conditions permises par la loi, effectuer toutes déclarations et formalités auprès de l'Autorité des Marchés Financiers et de tous autres organismes, et d'une manière générale, faire tout ce qui sera nécessaire à cet effet.

La présente autorisation est consentie pour une durée de dix-huit mois (18) à compter de la présente assemblée et met fin, avec effet immédiat, pour la fraction non utilisée, à l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale du 20 mai 2016 dans sa cinquième résolution.

Sixième résolution (Pouvoirs)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicités afférentes aux résolutions adoptées.

15. RESPONSABLE DU RAPPORT ANNUEL

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent rapport annuel sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

Fait à Champagne au Mont d'Or, le 20 avril 2017

David BUFFELARD
Président Directeur Général



INFORMATION FINANCIERE

Responsables de l'information financière :

Monsieur David BUFFELARD, Président Directeur Général
Madame Corinne ESCOT-PIONIN Directeur Administratif et Financier

Tel : 04 72 52 20 00

Email : finances@vdi-group.com

Site internet : www.vdi-group.com

VDI Group est coté sur Alternext by Euronext Paris – code ISIN : FR0010337865